LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5220 - DIMANCHE 12 JUILLET 2015

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



ECOLE DES CADETS DE LA RÉPUBLIQUE

Carton plein pour les candidats aux Bac et BEM 2015

Lire en page 2

La terrible sentence du chef du RND sur la situation générale de l'Algérie

OUYAHIA : MI-POUVOIR MI-OPPOSITION



DR

Ahmed Ouyahia ne veut pas écorcher le Premier ministre Sellal, mais il le doit bien au peuple. «Le moment est venu de dire la vérité au peuple», dit-il. En signe de son retour à la vie politique, Ahmed Ouyahia signe une sévère diatribe contre Abdelmalek Sellal, le Premier ministre.

Lire en page 3



GHARDAÏA A ENTERRÉSES MORTS HIER

La ville du M'zab panse ses blessures

Lire en page 3



INEXISTANTS EN TANT QUE FORCE DE PROPOSITION

Les mouvements associatifs déconnectés de la société

Lire en page 4



ILS S'ESTIMENT LÉSÉS PAR L'ARPT

Les opérateurs alternatifs des télécoms créent une association

Lire en page 5

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO



ECOLE DES CADETS DE LA RÉPUBLIQUE

Carton plein pour les candidats aux Bac et BEM 2015

LES CANDIDATS aux examens du bac et du BEM 2015 des écoles des cadets de la République du ministère de la Défense nationale ont réalisé un carton plein en termes de réussite. Ces écoles d'excellence qui forment les générations futures de l'ANP ont obtenu un taux de réussite de 100 %. Celles de Blida et Oran pour le baccalauréat et Béchar pour le BEM. Aussi, sur les cinq mentions d'excellence relevées à travers le territoire national, trois sont issues des écoles des cadets. Un grand bravo pour nos jeunes soldats d'élite du futur.

BOUCHOUAREB RÉÉLU VICE-PRÉSIDENT DE L'INTERNATIONALE DÉMOCRATIQUE

ABDESSELAM Bouchouareb, chargé des relations extérieures et de la communauté nationale à l'étranger au RND, a été réélu vice-président de l'Internationale démocratique centriste aux côtés du Premier ministre d'Espagne, Mariano Rajoy, du Premier ministre de Hongrie, Viktor Orban, et de l'ancien président du Liban, Amine Gemayel. Abdesselam Bouchouareb a également déposé une communication sur l'expérience algérienne en matière de lutte contre le terrorisme et les efforts entrepris pour la promotion de la paix et de la stabilité dans les pays de la région. Il a été réélu pour un second mandat au sein du comité exécutif de l'International démocratique centriste (IDC) en qualité de vice-président, aux côtés d'autres hommes et personnalités politiques d'Europe, d'Amérique latine, d'Asie et d'Afrique parmi lesquels l'actuel Premier ministre d'Espagne, Mariano Rajoy, le Premier ministre de Hongrie, Viktor Orban, et l'ancien Président de la République du Liban, M. Amine Gemayel. Outre le renouvellement de la composition du comité exécutif, le forum de l'International démocratique centriste a élu l'ancien président de la République de Colombie, Andres Pastrana, au poste de Président. Pour rappel, Abdesselam Bouchouareb prenait part au sommet des leaders de l'Internationale démocratique centriste (IDC) qui s'est déroulé les 09 et 10 juillet dans la capitale mexicaine, Mexico. Les représentants de 76 partis politiques ont débattu tout au long des deux jours de plusieurs thématiques dont celles relatives aux grands défis du XXIe siècle ; les nouveaux défis économiques dont la place de l'économie sociale de marché dans le monde d'aujourd'hui ainsi que les dangers de l'extrémisme et de la lutte contre le terrorisme.
A cette occasion, Bouchouareb a partagé avec ses homologues des autres formations politiques l'expérience algérienne sur plusieurs sujets, notamment celle concernant la lutte contre le terrorisme et le rôle que joue l'Algérie dans la promotion de la paix et de la stabilité au sein des pays de la région. Au terme des travaux, l'IDC a adopté plusieurs résolutions dont celle relative aux changements climatiques en vue de la prochaine conférence internationale sur le climat COP 21 à Paris. **S. N.**

ALORS QUE LE MAROC L'EST DEPUIS QUELQUES ANNÉES

La Tunisie devient un allié majeur des USA

Après le Maroc, la Tunisie se voit hissée au statut d'«allié majeur non-membre de l'Otan» par les Etats-Unis. Ces derniers ont en effet accordé ce statut à la Tunisie après le Maroc, ce qui ouvre la voie à une coopération militaire accrue entre les deux pays.



Cette annonce a été faite avant-hier par le département d'Etat US par un communiqué, précisant que les Etats-Unis «envoient un signal fort sur notre soutien à la décision de la Tunisie de se joindre aux démocraties du monde entier». Le porte-parole du département d'Etat John Kirby a ajouté, dans le même communiqué, que ce privilège accordé à la Tunisie constituait «un symbole de notre étroite relation».
Le statut d'allié majeur non-membre de l'Otan, privilège déjà accordé à quinze pays, dont le Japon, l'Australie, l'Afghanistan ou encore l'Egypte, Bahreïn et le Maroc, permet aux pays concernés d'avoir accès à une coopération militaire renforcée avec les Etats-Unis, notamment dans le développement et l'achat d'armements. A l'Ouest et à l'Est, l'Algérie se trouve entourée de pays alliés stratégiques des USA, inquiétant fortement le pouvoir algérien qui redoute un encerclement US à ses frontières.
En effet, le déploiement américain au Maghreb ces dernières années a suscité de nombreuses interrogations ici et là. De nombreux observateurs s'inquiètent de voir les États-Unis s'intéresser de trop près au Maghreb. Quels sont les intérêts des États-Unis au Maghreb ? Pourquoi le Maghreb est-il devenu une région stratégique ? Dans la politique étrangère des États-Unis, le Maroc continue d'être un pilier de la présence américaine au Maghreb et au Moyen-Orient, notamment pour la sixième flotte américaine en Méditerranée. Pendant la guerre froide, le Maroc a servi d'«État par procuration» pour les États-Unis en Afrique sub-saharienne pour contrer les mouvements révolutionnaires opposés aux États-Unis.
Le Maroc a reçu, depuis son indépendance en 1956, plus d'aide financière américaine que tout autre pays arabe. À partir de 1975, début du conflit au Sahara occidental, le Maroc a obtenu plus d'un cinquième de l'aide totale américaine en Afrique, dont plus d'un milliard de dollars pour la seule aide militaire.
En 2002, le Maroc a reçu 72 % de l'aide totale américaine aux trois pays du Maghreb. Signalons cependant que malgré son soutien affirmé au Maroc, Washington refuse de reconnaître la souveraineté de celui-ci sur le Sahara occidental. Mais il s'agit aussi et surtout d'éviter une franche inimitié avec l'Algérie. Les États-Unis ont clairement signifié au Maroc que l'accord de libre-échange n'incluait pas le Sahara occidental.
Depuis son indépendance, la Tunisie occupait une place privilégiée sur la liste des partenaires préférés des États-Unis. Pendant la crise algérienne, la Tunisiea bénéficié d'un soutien américain ferme afin d'éviter que l'islamisme radical ne se propage et aussi pour dissuader la Libye de toute tentative de déstabilisation de son voisin tunisien. Compte tenu de son importance stratégique, la Tunisie continue de bénéficier du soutien de Washington, tout particulièrement du département de la Défense, qui souhaite la maintenir aux côtés des États-Unis. **H. A.**

5e RÉGION MILITAIRE

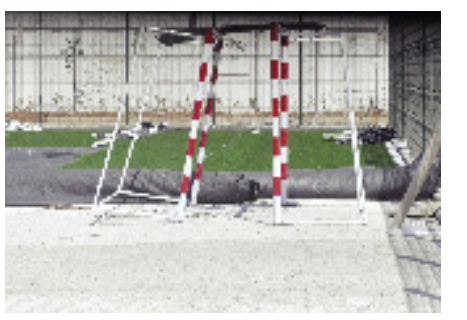
GAÏD SALAH, SUPERVISE UN EXERCICE DE TIR SURFACE-SURFACE À JIJEL

COURONNANT l'année de préparation au combat 2014-2015, un exercice de tir de missile surface-surface, a été exécuté, aujourd'hui, 11 juillet 2015, au niveau du polygone de tir des Forces Navales de la Façade Maritime Est de Jijel/ 5ème Région Militaire. L'exercice a été supervisé par Monsieur le Général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, Vice-Ministre de la Défense Nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire, en présence du Général de Corps d'Armée Ben Ali Ben Ali, Commandant de la 5ème Région Militaire et du Général-Major Mohamed Larbi Haouli, Commandant des Forces Navales.
A l'entame de l'exercice et au niveau du Poste de Commandement Avancé, Monsieur le Général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah a assisté à une présentation sur l'organisation et l'exécution de l'exercice, donnée par le Commandant de la Façade Maritime Est.
Monsieur le Général de Corps d'Armée a suivi l'exécution du tir, effectué par le Régiment Tactique, composé de deux navires lance-missiles, sur un objectif de surface prenant pour cible un navire hors service, et simulant une bataille maritime contre un régiment maritime ennemi, dans le but de perfectionner la maitrise de l'utilisation de l'armement des Forces Navales, notamment les missiles antinavires de guerre, ainsi que le contrôle de l'efficacité des armes acquises.
Le tir a été effectué avec succès où la cible surfacique a été détruite avec une haute précision. Ceci étant le fruit de la bonne préparation au combat des équipages et de la maitrise des armes et des équipements, ce qui vient confirmer le développement et l'état opérationnel atteints par les unités des Forces Navales Algériennes ces dernières années.
A la fin de l'exercice, Monsieur le Général de Corps d'Armée, Vice-Ministre de la Défense Nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire a tenu une réunion avec les cadres et les éléments des unités ayant participé à l'exercice, où il a rappelé toute l'attention prêtée aux Forces Navales Algériennes, les a félicités de la réussite de l'exercice et les a exhortés à fournir davantage d'efforts afin de rehausser l'état prêt de nos Forces Navales pour atteindre la place qui leur revient.
«Afin d'atteindre ces nobles objectifs et en cohérence avec la grandeur des missions constitutionnelles assignées, les Forces Navales ont été pourvues, ces récentes années, de tout l'intérêt et toute l'attention dont elles ont besoin, grâce aux orientations et au soutien de Son Excellence, Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, Ministre de la Défense Nationale.

UN STADE ACHEVÉ LA VEILLE DE LA VISITE DE SELLAL À ALGER

Que s'est-il passé entre-temps ?

UNE AIRE de jeu de proximité en gazon synthétique jouxtant le port d'Alger, construit par la wilaya d'Alger, est une enceinte sportive qui peut rendre service à beaucoup d'amateurs de football. Comme le montre la photo prise hier en début d'après-midi, les citoyens de la commune d'Hussein Dey ou ceux de Belouizdad ne pourront pas hélas pratiquer leur sport favori. La raison : la bêtise humaine. L'entreprise en charge de la construction de ce terrain de football de proximité, que le wali Zoukh doit bien avoir à l'œil, ont manigancé un stratagème digne des années du parti unique et indigne aujourd'hui à l'heure de la mondialisation et de l'internet. Ils ont tout fait pour que



les travaux du stade soient achevés la veille de la visite du Premier ministre Sellal samedi dernier à Alger. Le lendemain matin, le tartan posé la veille a été enlevé. Mystère, mystère !

S. N.

AHMED OUYAHIA, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL PAR INTÉRIM DU RND :

«L'Algérie est visée car c'est le seul pays qui a refusé des bases étrangères»

Ahmed Ouyahia, le secrétaire général par intérim du RND, a indiqué hier à l'ouverture des travaux d'une rencontre avec les militants du parti de la wilaya d'Alger que l'Algérie «est visée car c'est le seul pays qui a refusé des bases étrangères sur son sol, l'utilisation de son armée dans les affaires d'autres peuples et qu'il a une politique étrangère à principes».

Le SG par intérim a ensuite évoqué d'autres dangers environnants qui guettent l'Algérie, à savoir le terrorisme international, notamment Daech, l'accumulation des armes aux frontières et le réseau des narcotrafiquants. Cette sortie d'Ouyahia est venue après celle du général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), qui appelle a la nécessité de renforcer les capacités opérationnelles des unités de l'ANP et de les maintenir en «préparation permanente» pour faire face à toute menace ou danger guettant la sécurité et la souveraineté du pays.

Le chef d'état-major de l'ANP a donné des orientations et des recommandations relatives, dans l'ensemble, à la nécessité de renforcer les capacités opérationnelles de nos unités et de les maintenir en préparation permanente, en toutes situations et circonstances, à faire face à toute menace ou danger guettant la sécurité et la souveraineté de notre pays, d'autant plus que le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire a mis à disposition tous les moyens humains et matériels nécessaires.

Gaïd Salah a supervisé hier un exercice de tir de missile surface-surface des forces navales à Jijel, dans la 5e Région militaire.

Il a suivi l'exécution du tir effectué par le Régiment tactique, composé de deux



DR

navires lance-missiles, sur un objectif de surface prenant pour cible un navire hors service, et simulant une bataille maritime contre un régiment maritime ennemi, dans le but de perfectionner la maîtrise de l'utilisation de l'armement des Forces navales, notamment les missiles antinavires de guerre, ainsi que le contrôle de l'efficacité des armes acquises, explique la même source. Le tir a été effectué avec succès et la cible surfacique a été détruite avec une haute précision.

Cela étant, le fruit de la bonne préparation au combat des équipages et la maîtrise des armes et des équipements, vient confirmer le développement et l'état opérationnel atteints par les unités des Forces navales algériennes ces dernières années. Faut-il prendre au sérieux les multiples mises en garde adressées par de nombreux canaux étrangers en direction des autorités algériennes contre une éventuelle guerre civile ?

Le SG du parti libanais Hezbollah, Hassan Nasrallah, a mis en garde vendredi dernier l'Algérie contre le danger du «confessionnalisme « qui risque d'enclencher une véritable «Moussiba»(calamité).

Dans son discours prononcé à l'occasion de la traditionnelle Journée de Jérusalem, Hassan Nasrallah a abordé les tragiques événements qui ont secoué la vallée du M'zab : «Je n'ai pas d'informations très détaillées, je ne vais pas prétendre que je maîtrise ce dossier, mais l'Algérie risque de sombrer dans une lutte confessionnelle», indique le leader du Hezbollah selon lequel la propagande médiatique menée tambour battant par les chaînes de télévision arabes autour des événements de Ghardaïa démontre que l'Occident tente de donner une dimension confessionnelle aux affrontements intercommunautaires à Ghardaïa. Des affrontements qui exposent l'Algérie au danger des «violences confessionnelles». Ces avertissements d'un homme politique interviennent au moment où les autorités algériennes font face au brasier rallumé de Ghardaïa.

Hocine Adryen

GHARDAÏA A ENTERRÉ SES MORTS HIER

La ville du M'zab panse ses blessures

GHARDAÏA panse ses blessures et enterre ses morts. Hier, quatorze victimes mozabites tuées dans les derniers affrontements ont été inhumées, vers 7h00 du matin, à Guerrara. L'enterrement a eu lieu dans le calme. Du côté chaambi, cinq personnes ont été enterrées également.

La région de Ghardaia a renoué, pour le second jour, hier avec l'accalmie après les affrontements meurtriers de la nuit de mardi à mercredi. La vallée du M'zab grouillait hier de monde, avec la réouverture des commerces et la reprise du trafic routier, contrairement à ces derniers jours où tant les routes que les places publics étaient pratiquement désertées.

Dans les localités de Guerrara et de Berriane qui portent encore les stigmates des tragiques événements, les citoyens pensent déjà à des lendemains «plus cléments», envisageant déjà la reconstruction, avec l'aide des pouvoirs publics.

Dans un climat de recueillement, les obsèques des victimes des évènements dans ces localités, se sont déroulées dans la matinée, dans le calme. Aucun incident n'a été signalé depuis jeudi soir dans la région de Ghardaïa où a été déployé un imposant cordon sécuritaire policier, appuyé par des brigades antiémeutes de la gendarmerie nationale, présents sur l'ensemble des artères et quartiers de la vallée du M'zab. Les heurts entre jeunes ont lieu à Ghardaïa, Berriane et Guerrara. Locaux commerciaux, véhicules, palmeraies, mobilier urbain sont incendiés.

La police a arrêté 30 personnes à Ghardaïa.

Les services de la police ont arrêté et présenté 30 individus qui faisaient l'objet de décisions judiciaires dont des mandats d'arrêt, précise la DGSN. Les policiers ont également saisi des objets utilisés dans les affrontements sanglants dans la wilaya de Ghardaïa qui a connu un nombre de morts et de blessés, ajoute le communiqué. Il s'agit notamment d'armes blanches, de projectiles en fer et des quantités d'essences pour fabriquer des cocktails Molotov.

Les éléments de l'Armée nationale dépêchés mercredi dernier sur ordre du président Bouteflika ont pris possession des centres névralgiques de la commune.

La majorité des magasins et commerces tenus par des commerçants issus du M'zab ont rouvert leurs portes vendredi dans la soirée, retrouvant leur intense activité habituelle, notamment le long des boulevards de l'Indépendance et de la République. Trois jours après les affrontements, l'amertume et l'indignation sont les principaux sentiments qui s'expriment au sein de la communauté mozabite.

En attendant les résultats des enquêtes ouvertes par les différentes forces de l'ordre, les autorités doivent conjuguer leurs efforts pour mettre hors d'état de nuire ces individus qui, de façon récurrente, sèment la terreur. Il faut qu'ils soient arrêtés et punis conformément à la loi. Les autorités doivent prendre leurs responsabilités, parce que ce sont les germes d'une guerre civile qui sont en train de naître dans la région.

La mouvance islamiste la plus radicale continue de souffler sur le brasier à travers les réseaux sociaux, les cyber-prêcheurs ou les imams versés dans la propagande meurtrière depuis plusieurs mois dans une totale impunité. «Les Ibadites sont des impies (kouffar)», «Ils menacent notre religion et notre pays «, «ces Khawaridj étaient des harkis», sont quelques-unes des fatwas de ces cheiks autoproclamés qui investissent même la télévision.

Ils s'emploient activement à manipuler les habitants de la région dans le seul but d'attiser le feu de la violence. Ils ont contribué à allumer le feu de la fitna et ne cessent d'y jeter de l'huile. Parmi ces acteurs malveillants, cet ex-leader islamiste proche de la mouvance de Rachad et de plusieurs anciennes figures du FIS dissous, Ahmed Chouchane.

De son exil, il ne manque aucune occasion pour inciter à la haine raciale et religieuse sur les réseaux sociaux dans le but d'envenimer l'atmosphère dans la vallée du M'zab. A travers ses pages sur Facebook, Ahmed Chouchane considère tout les Ibadites de Ghardaïa comme «des serpents venimeux» qui se cachent derrière «l'identité berbère». Pour ce militant islamiste, les Ibadites sont une «fabrication juive» qu'il faut éliminer pour «sauver l'Algérie».

La confusion des temps dans laquelle vit cet exilé semble l'affecter énormément. D'autre part, cet ex-responsable du parti dessous tente d'exploiter les malheurs de la jeunesse qu'il considère comme des opposants politiques au régime en place.

H. A.

LA TERRIBLE SENTENCE D'OUYAHIA SUR LA SITUATION GÉNÉRALE DE L'ALGÉRIE :

«S'entêter à dire aux Algériens que tout va bien n'est pas la solution»

AHMED Ouyahia ne veut pas écorcher le Premier ministre Sellal, mais il le doit bien au peuple. «Le moment est venu de dire la vérité au peuple», dit-il.

En signe de son retour à la vie politique, Ahmed Ouyahia signe une sévère diatribe contre Abdelmalek Sellal, le Premier ministre.

Selon Ouyahia, le gouvernement ne dit pas la vérité au peuple algérien au sujet de la situation financière et ment aux Algériens à propos de la situation économique actuelle et des dangers qui pèsent sur l'avenir du pays.

«Sans insulter personne, je pense que le moment est venu de dire la vérité au peuple algérien sur la situation économique du pays», a fait savoir encore Ouyahia.

A en croire ce dernier, l'Algérie aurait perdu 50 % des recettes annuelles. «Nous avons perdu 50 % de nos recettes. Dans le même temps, le sens de l'effort et du travail a reculé», avertit Ouyahia selon lequel «s'entêter à dire aux Algériens que tout va bien n'est pas la solution.

L'agriculture, les nouvelles technologie peuvent être des nouveaux relais de croissance, conjuguées au facteur de la jeunesse».

Au sujet de la corruption, il admet l'ampleur du phénomène, mais soutient que «la volonté de la combattre existe».

Au sujet de l'affaire Khalifa, il exclut tout arrangement et assure que «la justice ira jusqu'au bout».

Le message du président de la République, Abdelaziz Bouteflika «se caractérise par la clarté de son analyse sur la situation du pays et il représente un appel plein de considération envers l'opposition ainsi qu'un appel pour ses partisans», a déclaré Ouyahia. Il a ajouté que le sens du devoir dictait au RND de continuer à se mobiliser sur le terrain (pour soutenir le programme du président Bouteflika) dans le cadre d'un débat d'idées et d'échange de propositions dans l'environnement du pluralisme, affirmant que ce devoir était puisé dans une profonde conviction, en cette période de grands défis.

Qu'on soit d'accord avec lui ou contre lui, Ouyahia constitue un bon «client» pour les médias. Sa première sortie en tant que SG par intérim du RND, lors de la réunion des élus d'Alger a été l'occasion pour lui de délivrer des messages forts.

Le conflit a Ghardaïa repose sur des problèmes quotidiens, mais cette fois-ci il a pris une tournure dangereuse. Il y a des causes apparentes il y a des causes liées à la manipulation de l'étranger qui cherche à entrainer coûte que coûte l'Algérie dans l'engrenage du désordre provoqué par le printemps arabe qui porte le germe de l'émiettement des pays».

Pour Ahmed Ouyahia, il y a une volonté politique de «provoquer la répression de la communauté ibadite en Algérie pour justifier à postériori les appels à une intervention de l'étranger, au nom de la protection des minorités».

H. A.

SIDI-AÏCH

Deux voleurs de magasins arrêtés

LES ÉLÉMENTS de la police judiciaire de la sûreté de daïra de Sidi-Aïch ont mis fin aux agissements de deux malfaiteurs originaires de Mila au courant de la semaine passée», apprend-on de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Ces derniers répondant aux initiales de B.A.A. âgé de 45 ans et B.H. âgé de 25 ans, ont dérobé 74 jeans d'un étalage d'un magasin au centre-ville de Sidi-Aïch. Les recherches engagées par la police ont abouti à leur arrestation et la découverte des articles dans le coffre de leur voiture immatriculée à Guelma. «Les articles ont été identifiés par la victime qui a déposé plainte contre eux», ajoute la même source. Présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Sid-Aïch, les deux individus ont été placés en détention provisoire pour association de malfaiteurs, vol, etc.

N. B.

OOREDOO ORGANISE SON TRADITIONNEL F'TOUR EN L'HONNEUR DES MÉDIAS ET DE SES PARTENAIRES

Pour un partenariat solide et durable

DANS UN CADRE agréable, Ooredoo a réuni le mercredi 08 juillet 2015 au restaurant du Terrain du Golf de l'Office du Complexe Olympique d'Alger, ses partenaires du secteur des médias et de la communication autour d'un f'tour convivial à l'occasion du mois sacré du Ramadhan. Cette rencontre, qui a vu la présence de nombreux invités et partenaires des médias, du monde sportif et du mouvement associatif, a été l'occasion pour le Directeur Général de Ooredoo, M. Joseph Ged, de présenter ses vœux à l'ensemble des partenaires médiatiques, en soulignant la volonté de Ooredoo à renforcer et valoriser ce partenariat. Abordant les activités de l'entreprise durant le mois du Ramadhan, M. Joseph Ged a rappelé l'engagement citoyen de Ooredoo au sein de la société, en partenariat avec le Croissant Rouge Algérien qui s'est concrétisé récemment par la réception de trois cliniques médicales mobiles et la remise d'une contribution financière conséquente au profit des familles nécessiteuses.

Le Directeur Général a, en outre, mis en exergue les innovations commerciales de Ooredoo en matière d'offres et de promotions et a réaffirmé sa volonté de renforcer sa stratégie d'investissement et d'excellence qui en font un leader technologique dans la région MENA et en Afrique. Ce traditionnel f'tour en l'honneur des médias, constitue une opportunité pour Ooredoo de partager avec les membres de la corporation des moments de convivialité. Organisé à quelques jours de l'Aïd El Fitr, le Directeur Général de Ooredoo a saisi cette occasion pour présenter ses vœux aux partenaires.

INEXISTANTS EN TANT QUE FORCE DE PROPOSITION

Les mouvements associatifs déconnectés de la société

La faiblesse des mouvements associatifs en Algérie a favorisé l'émergence des mouvements de protestations sociales qui ont gagné les villes intérieures et le sud du pays, selon le sociologue Nacer Djabi.



DR

«Caractérisés par le manque d'organisation et leur forte dépendance financière de l'Etat, les mouvements associatifs en Algérie n'ont pas d'impact sur la société, ce qui favorise l'éclatement des mouvements de protestation et les émeutes», a estimé Djabi lors d'une conférence sur les mouvements sociaux dans le pays, animée vendredi soir au siège du Rassemblement action jeunesse (RAJ). En dépit de leur nombre qui dépasserait 90 000 associations locales et nationales, ces formations n'arrivent pas à mobiliser les gens autour de projets de société, a-t-il souligné. Quant à l'émergence des mouvements sociaux qui gagnent de plus en plus les villes intérieures et le Sud, Djabi les attribue principalement à l'implantation d'universités dans ces régions et à la disponibilité des moyens de transport et des nouvelles technologies de l'information et de la communication qui ont favorisé l'émancipation des populations notamment dans le milieu estudiantin.

Il a toutefois rappelé que ces mouvements de protestation sociale ont émergé en Algérie au milieu des années 1980, mais qu'ils se limitaient aux grandes villes à l'instar d'Alger, Oran et Constantine, et particulièrement dans les quartiers populaires «usiniers» à forte concentration juvénile. «Ces mouvements sont généralistes de par leur composante et leurs revendications», a-t-il noté, ajoutant qu'ils s'expriment parfois par la violence.

Ce chercheur du CREAD, qui est revenu sur la faiblesse du mouvement associatif, a fait remarquer que malgré leur nombre croissant, les associations ne produisent pas d'élite et manquent à leur rôle en tant que «force de proposition» au sein de la société. «Mal structurés, la plupart d'entre eux n'ont pas un plan d'action préalable qui défini les priorités», a-t-il affirmé en notant que malgré la présence de ces associations dans pratiquement tous les domaines d'activité, leur influence sur la société est quasi-nulle car ils sont incapables de mobiliser de larges catégories de la société. Il a rappelé que la naissance du mouvement associatif en Algérie, vers les années 1990, a coïncidé avec le début d'une étape difficile de l'histoire du pays et que les gens à l'époque manquaient d'expérience sur le rôle des associations en tant que société civile.

Z. M.

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF SE REGROUPE CONTRE LE GASPILLAGE

Une journée d'étude suivie d'un ftour au Cercle des finances

LE CERCLE des finances, près de la Grande poste, avait une animation particulière de début de semaine. Des associations venant de la capitale et d'autres régions d'Algérie se sont regroupées avec, pour mot d'ordre, comment sensibiliser nos populations pour l'élimination du gaspillage. C'est que le gaspillage de la nourriture a pris des proportions alarmantes, particulièrement durant le mois de ramadhan. Des quantités considérables de pain sont jetées aux ordures. Les plats cuisinés que l'estomac, fermé toute la journée, ne peut plus consommer, subissent le même sort. Il est temps que notre société revienne à la raison et ne se laisse et tenter, durant le jeûne par l'envie de tout avaler.

Conscientes de leurs responsabilités et du grand rôle qu'elles peuvent jouer dans la voie du bon sens, les associations ont pris la louable initiative d'organiser cette rencontre. Des ateliers ont été organisés pour déterminer et trouver les moyens de parvenir à une sensibilisation massive débouchant sur des actes concrets. Déjà, en organisant le ftour de cette journée, tout a été entrepris par ce mouvement associatif pour cuisiner et servir un repas optimal, débarrassé de toute velléité de gaspillage.

C'était une excellente occasion de servir de modèle, étant donné que le cercle des finances abrite durant ce Ramadhan, un restaurant du cœur qui reçoit une centaine de personnes pour la rupture du jeûne. Les jeunes de ce mouvement associatif se sont mis à l'œuvre pour préparer le ftour, le servir ensuite puis débarrasser les tables et faire le nettoyage. «Nous avons-nous-même fourni la marchandise pour ces repas», précise le jeune Adel Mohamed Ali Bensalah, enchaînant : «Nous avons demandé la prestation d'un chef cuisinier professionnel pour la qualité et l'hygiène des repas préparés. Nos sponsors, la chaîne de distribution Uno et Trade Master, dans le domaine de la bureautique, nous ont beaucoup aidés pour réussir cette noble action visant à tout entreprendre pour éradiquer le gaspillage sous toutes ses formes, surtout celui de la nourriture durant le mois de ramadhan». Le personnel du Cercle des finances, quant à lui, a mis à la disposition de ces associations d'excellentes conditions pour le succès de cette opération anti-gaspillage.

Le Cercle des finances appartient à notre Mutuelle gérée par Saber Kerkouche, souligne le responsable adjoint, Mohamed Dahdouh. Nous avons ouvert cette année notre cercle pour le ftour du ramadhan. Nous offrons jusqu'à 110 repas par jour dans notre cantine climatisée. Nous contribuons par cette action à l'élargissement du devoir de solidarité nationale et d'entraide durant le mois sacré du Ramadhan.

Kamel Cheriti

Mobilis Partenaire Exclusif du Grand Concours de Récitation du Coran «TADJ EL CORAN»

MOBILIS parraine durant le mois de Ramadhan, et pour la cinquième fois consécutive, le seul concours télévisé pour la récitation du Coran : « TADJ EL CORAN «. Un concours devenu une noble tradition de récitation du Saint Coran, organisé et réalisé par la chaine coranique de la Télévision Algérienne, avec la participation des meilleurs candidats venus de différentes régions du pays. Ainsi, lors des primes, qui ont débuté, durant ce mois de Ramadhan, les candidats ont mis en valeur leurs capacités vocales de récitations du Saint Coran, dans le but de disputer la grande finale qui s'est déroulée dans la soirée du Vendredi 10 Juillet 2015 au palais des expositions, Pains Maritimes - Alger. Cette finale, regroupera six prétendants. Trois pour la catégorie Dames : Ikram BOUCHELAGHEM de Blida, Yamama EL OUERAD de Tebessa, Khaoula DIR d'Oum el Bouaghi et trois pour la catégorie hommes: Ibrahim BOUHADJLA de Chlef, Ahmed HAMADAN-ECHIKH d'Alger et Omar KAFI de Ouargla. Mobilis, entreprise citoyenne, réitère son soutien aux programmes d'initiation et d'apprentissage du saint coran, qui constitue un rempart pour tous les musulmans contre les fléaux sociaux.

ILS S'ESTIMENT LÉSÉS PAR L'ARPT

Les opérateurs alternatifs des télécoms créent une association

Le collectif des opérateurs télécoms alternatifs, SLC, Anwarnet et Icosnet s'estime lésé par l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ARPT). Pour défendre leurs intérêts, les trois fournisseurs d'accès à Internet annoncent la création d'une association afin de dénoncer d'une seule voix les embûches qu'ils rencontrent et de faire porter leurs doléances à qui de droit.



«Pour nous aider dans cette dure et louable entreprise, nous annonçons la fondation de l'Association des opérateurs télécoms alternatifs dont l'acronyme sera AOTA. Nous comptons avec l'aide de cette nouvelle structure pouvoir nous faire correctement représenter et défendre l'espace économique dans lequel nous évoluons, pour nous permettre de contribuer utilement et du mieux que nous pourrons à la mise en place de l'économie numérique de notre pays», indiquent-ils dans un communiqué de presse.

Ils expliquent que le grief retenu contre l'ARPT est le non-respect de la loi régissant les télécoms dans son volet interconnexion. Plus concrètement, les patrons des trois providers, à savoir Lotfi Nezzar (SLC), Fadi Gouasmia (Anwarnet) et Ali Morsli (Icosnet) déclarent que le régulateur ne se conforme pas à la législation en refusant d'appliquer le décret exécutif 02-156 fixant les conditions d'interconnexion des réseaux et services de télécommunications. Un état de fait qui, selon les providers, donne de facto l'avantage à l'opérateur historique Algérie Télécoms et lui permet d'être et de rester en position de monopole, notamment en matière de tarification des liens d'interconnexion et de location de capacité.

«Notre pays a consenti des efforts titanesques tant financiers qu'en termes de restructuration et de déréglementation du secteur des télécoms. Cela a permis l'émergence d'une réglementation relativement favorable au développement de la concurrence pour un développement harmonieux des technologies liées au traitement de l'information et à l'appropriation des outils nécessaires à la mise en place d'une économie numérique en Algérie», rappelle le collectif des ISP en guise de préambule, avant de dénoncer que leur secteur d'activité va mal depuis près de dix ans. Cela d'autant, estiment-ils, que le régulateur s'intéresse beaucoup plus à la téléphonie mobile qu'à la téléphonie fixe qu'il semble avoir abandonnée.

«Nous assistons depuis plus d'une décennie à un retour au monopole, en particulier et d'une manière criante dans le domaine du téléphone fixe. Cela, en violation totale des textes règlementaires actuellement en vigueur. Ce retour au monopole, en plus de s'inscrire en faux par rapport à la déclaration de «politique sectorielle des TIC» telle que définie par le président de la République en 1999, l'est aussi par rapport à la loi 2000-03 qui définit dans le détail les missions, les objectifs et les rapports qui devraient exister entre les différents acteurs du monde des TIC. Ce monopole de fait s'est graduellement érigé en une véritable barrière sur laquelle tous les opérateurs économiques, mais aussi toute entreprise du secteur qu'elle soit grande, moyenne ou petite, s'est trouvé démuni, sans moyens et très vite sans avenir face à un climat des affaires délétère qui en a fait disparaître la grande majorité d'entre elles», déplore le collectif des ISP.

Appel à plus d'équité

Ils poursuivent en soulignant que «quelques opérateurs ont, plus ou moins, pu survivre et ce sont eux qui, aujourd'hui, tirent la sonnette d'alarme pour crier leur désarroi devant tant d'incompréhension et de laisser-aller quant à l'application des lois de la République». Ces opérateurs ont pris «le risque d'investir parce que la loi 2000-03 leur donnait les garanties d'une concurrence loyale et saine à travers une autorité de régulation indépendante et autonome. Malheureusement, la réalité est tout autre, les pratiques du régulateur ainsi que son laxisme ou complicité avec les pratiques de l'opérateur historique ont plusieurs effets, dont «la disparition de la quasi-totalité des ISP, les fournisseurs de services et d'accès à Internet» ; «l'absence d'offres compétitives d'accès à Internet concurrentielles pour le grand public» ; «la pratique des tarifs d'accès au Mbps à Internet parmi les plus élevés au monde contrairement à ce qui se passe chez les pays voisins à l'instar de la Tunisie ou du Maroc». Parmi les effets négatifs, le collectif des providers indique, en outre, que la compétitivité globale de l'Algérie a connu un recul progressif depuis 2006 en matière de connectivité, impactant globalement ses attributs de compétitivité selon le dernier classement GITR (Global Information and Technology Report) du World Economic Forum. Dans ce classement mondial, l'Algérie occupe aujourd'hui la 100e position sur 145, en recul de 23 points depuis 2006. Elle est classée parmi les 15 derniers pays du classement et avant-dernière (après le Gabon) dans le classement des pays à revenu comparable (tout indicateur confondu).

«Le régulateur, supposé veiller à ce que tous les acteurs du secteur, petits et grands, puissent opérer dans la loyauté commerciale pour le bien de la communauté, est curieusement le grand absent de cet embrouillamini qu'il a lui-même créé, au grand dam des opérateurs alternatifs qui sont superbement ignorés et dont les droits sont régulièrement bafoués par cette institution dont l'une des grandes missions est justement de les protéger et de leur permettre d'évoluer dans le meilleur des écosystèmes possibles […]. Sans compter que le régulateur n'intervient actuellement que dans l'éventualité d'une plainte déposée par l'un des opérateurs, qui est généralement suivie d'une longue procédure de saisine relevant beaucoup plus d'une bureaucratie des années 1990 que d'une institution faisant la promotion de l'ère numérique», conclut le collectif des fournisseurs d'accès Internet dans son communiqué.

Tania Gacem

ECOLES PRÉPARATOIRES EN SCIENCES ÉCONOMIQUES, COMMERCIALES ET SCIENCES DE GESTION

Le cri de détresse des étudiants

APRÈS avoir passé deux années de labeur et de persévérance, des dizaines d'étudiants des cinq écoles préparatoires en sciences économiques, commerciales et sciences de gestion se retrouvent recalés au concours d'accès aux écoles supérieures.

Expliquant les raisons de cette colère, un collectif d'étudiants s'est déplacé à notre rédaction avant-hier, muni d'une requête envoyé au ministre de l'Enseignement supérieur er de la Recherche scientifique pour dénoncer «l'injustice» dont ils sont victimes.

Ces étudiants, en effet, se doivent de repasser ce concours l'année prochaine, ou alors de continuer leurs études dans le système classique à l'université. Humiliés, ces étudiants lancent un appel «pressant» au ministre de l'Enseignement supérieur er de la Recherche scientifique, le priant de consulter les notes et les appréciations obtenues par la majorité d'entre eux. «Beaucoup parmi eux ont obtenu des moyennes de 13, 14 et même 15 sur 20 durant l'année scolaire», lit-on dans la requête. Ce concours, explique le collectif des étudiants dans leur requête, a été assimilé à une simple formalité, aussi bien par les élèves que par l'encadrement des écoles préparatoires. «C'est un instrument d'évaluation de plus, complétant les résultats d'un cursus de deux années et permettant d'apporter plus de pertinence dans l'orientation des étudiants aux écoles supérieures», lit-on dans le document. La Preuve en est, selon ces étudiants, le taux de réussite durant les années précédentes avoisinait les 100% (100% en 2012, 99% en 2013 et 98% en 2014), et ce, contrairement à cette année, où plus de 30% des étudiants ont échoué. «C'est injuste !», s'exclame l'un des étudiants qui se sont déplacés à notre rédaction. «Comment ça se fait-il qu'après avoir eu mon bac avec mention et avoir passé deux ans en préparatoire afin d'accéder aux écoles supérieures, je me retrouve, à cause d'un concours d'évaluation, dans une simple université», s'est-il interrogé. «Nous avons passé deux années de labeur, de persévérance, d'assiduité et de privation pour se voir, en fin de compte, taxés de nuls et inaptes à poursuivre le cursus et les spécialités que nous avions choisis et vers lesquels nous avons été orientés au vu des résultats honorables que nous avons obtenu au baccalauréat», a souligné une autre étudiante. Et de continuer : «Ce concours est juste une formalité qui permet de classer les étudiants du bon au moins bon. Mais cette année cela n'a pas été le cas, la plupart des étudiants ayant échoué. Ils seront privés d'accéder aux écoles supérieures pour continuer leurs études».

Lynda Louifi

COLÈRE AUX CONTRIBUTIONS DE BÉJAÏA

Les travailleurs marchent vers le siège de la wilaya

DES TRAVAILLEURS des contributions de Béjaïa ont organisé, la fin de la semaine, un débrayage suivi d'une marche qui les a conduits jusqu'au siège de la wilaya où un sit-in a été observé. Une délégation des protestataires a été reçue par le chef de cabinet du wali qui s'est engagé à œuvrer pour une solution à ce conflit qui risque de perdurer au regard de la menace des travailleurs et des syndicalistes de poursuivre la protestation les jours à venir.

L'action des travailleurs des finances a été soutenue par l'union locale et l'union de wilaya (UGTA). Les mécontents exigent la levée de la suspension du secrétaire général de la section syndicale de l'hôtel (direction) des finances de Béjaïa, Djelloul Chellouah, suspendu pour ses activités syndicales, et une commission d'enquête du ministère des Finances pour mettre fin à l'anarchie qui règne dans les différents services de la direction des contributions de la wilaya.

Dans un communiqué de presse, la section syndicale dresse un tableau noir de la gestion de la direction des finances de la wilaya et parle d' «anarchie et de constat alarmant au niveau de tous les services de la direction des finances de wilaya».

Il est relevé «l'absence de suivi des projets d'infrastructures en cours de réalisation dans plusieurs localités et le retard dans le lancement de tant d'autres, la réfection de nombreuses infrastructures incendiées ou saccagées lors des évènement de janvier 2011, des sanctions arbitraires contre les travailleurs, le favoritisme dans la notation liée au rendement, l'intimidation et le harcèlement, le favoritisme dans la ponction sur salaires pour congés de maladie, la délégation de signature au profit d'agents, la désignation d'intérimaires dans plusieurs services, etc.

N. B.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE EL-HADJ LAKHDAR DE BATNA
VICE-RECTORAT CHARGE DE LA FORMATION SUPERIEUR DE POST-GRADUATION, DE L'HABILITATION UNIVERSITAIRE ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
CELLULE DE SUIVI FNRSDT

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 05/VRPGHRS/FNRSDT/LHV/ UHLB/2015

N° NIF UHLB : 098905015000245

Dans le cadre du Fonds national de la recherche scientifique et du développement technologique, l'université El-Hadj Lakhdar de Batna lance un appel d'offres national restreint pour **la fourniture d'équipements scientifiques, informatiques, reprographies et photographies** au profit du laboratoire **: Hépatites Virales (LHV)**.
Les équipements sont composés des huit (08) lots suivants :

N° Lot	Désignation
01	Equipements pour système de PCR en temps réel
02	Séquenceur
03	Equipements de base d'un laboratoire de biologie moléculaire
04	Analyseur ELISA
05	Equipements de froid
06	Equipements d'informatique
07	Equipements reprographies
08	Equipements photographies

Les soumissionnaires ayant la qualité de fabricants d'équipements scientifiques, de représentants exclusifs ou de représentant agréés disposant d'agrément en cours de validité, fournisseurs d'équipements scientifiques et importateurs distributeurs ou détaillants d'équipements scientifiques intéressés par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès du Régisseur de l'université El-Hadj Lakhdar Batna, contre paiement de 2000.00 DA, représentant les frais de reproduction (non remboursables).
Le soumissionnaire préparera trois (03) exemplaires de son offre indiquant clairement sur les exemplaires « ORIGINAL» et «COPIE». En cas de différence entre les deux, l'original fera foi. L'original et les copies de l'offre seront dactylographiés ou écrits à l'encre indélébile, sans ratures, et signés par le soumissionnaire ou une personne dûment autorisée par lui. Cette autorisation fera l'objet d'une procuration écrite accompagnant l'offre. Toutes les pages de l'offre, à l'exception des prospectus imprimés, seront paraphées par le signataire de l'offre. Le soumissionnaire doit placer l'original et toutes les copies de son offre technique dans une première enveloppe fermée et cachetée (cachet humide) (**E1**) portant la mention « **OFFRE TECHNIQUE ».**
Il doit également placer l'original et toutes les copies de son offre financière dans une seconde (2ème) enveloppe fermée et cachetée (cachet humide) (**E2**) portant la mention « **OFFRE FINANCIERE ».**
Les enveloppes **E1** et **E2** seront placées dans une seule enveloppe anonyme **(E),** fermée de préférence à la cire portant la mention exclusive suivante :
«APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT»
N° 05/VRPGHRS/FNRSDT/LHV/UHLB/2015
« La fourniture d'équipements scientifiques, informatiques, reprographies et photographies» AU PROFIT DU LABORATOIRE : Hépatites Virales (LHV).
NE PAS OUVRIR
Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :
Offre technique :
1. Le présent cahier des charges signé avec la mention « Lu et approuvé » ;
2. La déclaration à souscrire renseignée, datée et signée ;
3. La déclaration de probité renseignée, datée et signée ;
4. L'attestation d'exclusivité d'agrément pour les représentants agréés, en cours de validité;
5. Les références professionnelles, appuyées d'attestations de bonne exécution ;
6. Une copie certifiée conforme du registre du commerce légalisée par le CNRC ;
7. Une copie certifiée conforme du statut de l'entreprise ;
8. Les pièces fiscales et parafiscales (CNAS et CASNOS) certifiées conformes devant constater la mise à jour des redevances ou cotisations, pour les sociétés de droit algérien, en cours de validité ;
9. Extrait du casier judiciaire de la personne engageant l'entreprise en copie originale en cours de validité ;
10. Les bilans financiers des 03 dernières années certifiés par un commissaire aux comptes et visés par l'administration fiscale du lieu d'activité ;
11. Les pouvoirs du signataire avec les preuves juridiques l'habilitant à présenter une offre et à exécuter le marché, au nom de l'entreprise ou de la société en copie originale ;
12. Original ou copie de l'extrait de rôle mis à jour et apuré ou échéancier de paiement portant la mention « Non inscrit sur le fichier national des fraudeurs » délivré par les services des impôts du lieu d'activité en cours de validité ;
13. Copie du numéro d'identification fiscale certifiée conforme (NIF) ;
14. Copie du numéro d'identification statistique (NIS) ;
15. L'attestation de dépôt des comptes sociaux délivrée par le Centre national du registre du commerce ;
16. Les spécifications techniques détaillées des produits proposés conformément au cahier des spécifications techniques, accompagnées de toute documentation technique prouvant la renommée, les performances ainsi que les normes de référence des produits proposés en matière de sécurité, de radiation ;
17. Attestation d'assurance de la disponibilité de la pièce de rechange et installation de réseau de service après-vente, au-delà de la période de garantie ;
18. Références bancaires (RIB).
Offre financière :
1. Lettre de soumission soigneusement renseignée, datée et signée
2. Le bordereau des prix unitaires daté et signé
3. Le devis quantitatif et estimatif renseigné, daté et signé.
Les offres doivent être déposées à l'adresse :
UNIVERSITE HADJ LAKHDAR BATNA - CAMPUS HADJ LAKHDAR
RECTORAT - SECRETARIAT GENERAL 3eme ETAGE - BUREAU DE SUIVI DES MARCHES, ²Route de Biskra 05000 BATNA
Les soumissionnaires intéressés peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.
Un délai de **trente jours (30)** est accordé aux soumissionnaires pour répondre au présent cahier des charges, et ce à compter de la date de première parution de l'appel d'offres dans l'un des quotidiens nationaux et *le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP)*. Le dépôt des offres est à **10h00** (jour ouvrable).
L'ouverture des plis sera publique et se déroulera le jour correspondant à la date de dépôt des offres, à **11h00**. La durée de validité des offres comprend la durée de préparation des offres augmentée de **trois (03) mois**, à partir de la première date de parution du présent avis dans le journal.

Le Jeune Indépendant **du 12/07/2015 / ANEP N° 333 999**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BEJAIA
DAIRA DE CHEMINI
COMMUNE DE TIBANE

AVIS D'INFRUCTUOSITE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/2015 DU 11/06/2015

L'Assemblée populaire communale de Tibane informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert n° 02/2015 ayant pour objet :

«Etude, suivi et réalisation d'une agence postale avec logement au chef-lieu»

paru dans les quotidiens nationaux ***LE JEUNE INDEPENDANT*** et ***EL HAKAIK*** du **11/06/2015,** que ce dernier est déclaré infructueux pour le motif suivant : **Nombre de plis reçus : un (01)**

Le président de l'APC

Le Jeune Indépendant **du 12/07/2015 / ANEP N° 335 266**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE SETIF
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
BUREAU DES INVESTISSEMENTS ET DES MARCHES

AVIS D'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application des articles 49 et 114 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation du code des marchés publics modifié et complété par le décret n° 12/23 du 18/01/2012 modifié et complété, l'attribution provisoire parue dans les quotidiens nationaux (***Wakt El Djazair*** du 29/04/2015 et ***le Jeune Indépendant*** du 29/04/2015, ANEP N° 321740) relatif à la consultation n° 607 du 12/03/2015 objet la réalisation du lot branchement avec les câbles électriques au profit du Centre anti cancer au profit de l'entreprise SARL GARICI ABBES ET MORAD, est annulée au motif : erreur à l'évaluation des offres, alors aucun soumissionnaire n'est qualifié techniquement donc l'infructuosité de la consultation.

Le Jeune Indépendant **du 12/07/2015 / ANEP N° 335 306**

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

198 décès et plus de 4 000 blessés depuis le début du Ramadhan

Ce nouveau terrorisme qui sévit dans la société algérienne double de férocité pendant le Ramadhan. Déjà, pour la première quinzaine du mois sacré, le bilan était déjà macabre. 131 morts enregistrés dans des accidents de la route à travers tout le pays depuis le début du mois du Ramadhan.

Ainsi, les services de la Protection civile qui ont annoncé récemment la triste nouvelle, font état de 200 morts d'ici à la fin du Ramadhan. En effet, ce corps comptabilise 198 morts et plus de 4 000 blessés dans 3 500 accidents de la circulation depuis le début de ce mois de carême. Déjà pour la période du 9 au 11 juillet, les unités de la Protection civile ont enregistré plusieurs accidents de la circulation dont 10 les plus mortels ayant causé le décès de 10 personnes sur les lieux d'accidents et 32 autres blessées. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de M'Sila avec 2 personnes décédées et 5 autres blessées suite à une collision entre un véhicule léger et un camion type semi-remorque, survenue sur la RN n° 08, dans la commune de Benzouh.



DR

Le lieutenant de la cellule de communication, de la Protection civile, Nassim Barnaoui, indiquera que « les accidents de la circulation qui sévissent dans la société algérienne doublent pendant le Ramadhan, en particulier durant les deux dernières heures de jeûne précédant l'Iftar «. En effet, les automobilistes se pressent de rentrer chez eux pour ne pas rater la rupture du jeûne. Sur la route, les retardataires et peut-être des chauffards inconscients ne se gênent pas à violer les règles les plus élémentaires du code de la route : excès de vitesse, non-respect des sens giratoires et non-respect des feux de signalisation…

L'officier de la communication ajoutera également : « Qu'entre 6h et 9h, est la deuxième tranche horaire où on a enregistré le plus d'accidents pendant ce mois «. Les causes, explique Barnaoui sont : « Le manque de sommeil, de concentration et sans oublier la nervosité chez les conducteurs en manque de caféine et de nicotine «.

En effet, durant le mois du Ramadhan, les gens changent complètement leur rythme de vie et prennent l'habitude de trop veiller. Les heures de sommeil sont extrêmement courtes, ne laissant pas la personne profiter du sommeil paradoxal en début de nuit, car ceci a un impact direct sur la santé de l'individu.

Racha A.



DR

BILAN DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE DANS LES WILAYAS DU CENTRE

Une baisse du nombre d'accidents mais une hausse de la mortalité

UNE DIMINUTION de 607 accidents routiers entre les deux premiers semestres 2014 et 2015 et une hausse de 34 morts par rapport à la même période. C'est ce qu'a annoncé le 1er Commandement régional de la Gendarmerie nationale (CRGN) de Blida suite à un constat fait sur les accidents routiers sur les routes du centre du pays. Durant le premier semestre 2015, les routes du centre du pays ont enregistré 3 642 accidents de la circulation dont 447 mortels, tandis que durant la même période de l'année 2014 le nombre était de 4 249 accidents, soit une baisse de 607 sinistres. Contrairement à cette baisse, le nombre des morts a, quant à lui, augmenté comparativement à la même période de 2014. En chiffres, le nombre de décès dans des accidents routiers au cours du premier semestre 2015 est de 546 morts, tandis que 512 morts ont été dénombrés au cours de la même période de l'année passée, soit une hausse de 34 décès cette année. Aussi, le nombre des victimes lors des accidents routiers recensés au cours du premier semestre 2015 est de 6 729 personnes, entre blessés et morts. D'autre part, le nombre le plus élevé de décès sur les routes a été constaté dans la wilaya de M'sila avec 80 morts en six mois, suivie de la wilaya d'Aïn Defla avec 66 morts dénombrés à travers 346 accidents. Quant à la wilaya d'Alger, le bilan des morts dans des accidents de la circulation durant le 1er semestre 2015 a été, également, triste suite aux décès de 48 usagers, selon le bilan présenté par le 1er CRGN. Par ailleurs, le 1er CRGN a expliqué que, durant la même période, il a été constaté 28 671 retraits de permis et 45 362 infractions au code de la route.

F. S.

EN QUINZE JOURS DU MOIS SACRÉ

890 arrestations à Alger

LA SÛRETÉ D'ALGER vient de publier le bilan provisoire de la première quinzaine du Ramadhan 2015 ; elle a annoncé l'arrestation de 890 personnes auteurs de plusieurs délits et crimes en ce mois sacré dans plusieurs quartiers de la capitale.

La Sûreté d'Alger a annoncé dans un communiqué rendu public hier que ses unités ont procédé à l'arrestation, durant les premiers quinze jours du ramadhan, de plus de 890 personnes auteurs, dans le cadre de 1 016 affaires liées aux délits et crimes commis à Alger.

Le communiqué signé par la cellule de communication a précisé que ces opérations de police interviennent dans le cadre des activités de lutte contre la criminalité urbaine. «Nos services de la police judiciaire ont traité, durant le mois de ramadhan 2015, 1016 affaires, ayant entraîné l'arrestation de 891 présumés auteurs déférés aux instances judiciaires compétentes, dont 465 pour détention et usage de stupéfiants ou substances psychotropes, 121 pour port d'armes prohibées, et 305 pour divers délits», explique la sûreté d'Alger. Parmi les affaires traitées, ajoute la SWA, 85 sont relatives aux atteintes aux biens et 282 ont trait aux atteintes aux personnes.

Quant aux délits contre la famille et aux bonnes mœurs, les services de la police Judiciaire d'Alger ont traité trois délits, ainsi que 203 délits relatifs à la chose publique, et 25 délits à caractère économique et financier.

Concernant le port d'armes prohibées, ces mêmes services ont traité 121 affaires, impliquant 121 personnes présentées aux instances judiciaires, dont 63 ont été placées sous mandat de dépôt. En matière de lutte contre les stupéfiants, 418 affaires impliquant 465 personnes ont été traitées, ce qui s'est soldé par la saisie de 6, 1 kg de résine de cannabis, 2,5 kg d'héroïne, 713 comprimés psychotropes, et 205 grammes de crack.

Concernant les activités de la police générale, les forces de police ont mené 142 opérations de contrôle de professions réglementées ayant entraîné l'exécution de 30 arrêtés de fermetures ordonnés par les autorités compétentes.

Pour ce qui est de la prévention routière, les services de la sécurité publique ont enregistré 5 020 infractions au code de la route durant le mois de juin 2015 ; à cela s'ajoute le retrait immédiat de 1 572 permis de conduire et l'enregistrement de 41 accidents de circulation ayant entrainé 44 blessés et un cas de décès, dont la cause principale demeure le non-respect du code de la route.

Par ailleurs, les services de la sécurité Publique de la sûreté de wilaya d'Alger ont mené sept opérations de maintien de l'ordre, et sept interventions diverses.

F. Sofiane

LE 1er CRGN PRÉSENTE LE BILAN SEMESTRIEL

Près de 6 000 affaires traitées

LORS d'une conférence de presse au siège du 1er Commandement régional de la Gendarmerie nationale (CRGN) de Blida, la Gendarmerie a dévoilé le bilan de ses activités au cours du premier semestre 2015. Selon le 1er CRGN, la criminalité a connu une montée sensible par rapport à la même période de l'année passée.

Les onze groupements qui relèvent du 1er CRGN ont traité, du 1er janvier au 30 juin passé, 5 739 affaires liées au crime en général, dont 1 238 pour atteintes aux biens publics et 2 042 pour atteintes aux personnes. Le traitement de ces affaires a conduit à l'arrestation de 3 525 personnes qui ont été déférées à la justice.

Concernant le crime organisé, les gendarmes du service de la police judiciaire ont traité 512 affaires, dont 132 liées au trafic de drogue et de psychotropes, 288 d'immigration clandestine, 54 affaires de contrebande et 12 autres qui concernent le trafic de faux billets. Aussi, le 1er CRGN a affirmé que le traitement de ces affaires a conduit à l'interpellation de 721 criminels qui ont été présentés aux différents parquets des 11 wilayas du centre du pays.

Le 1er CRGN a également dévoilé que plus de deux quintaux de cannabis, 1,5 kg de cocaïne et 70 000 comprimés de psychotropes ont été saisis au cours de la même période.

Les plus importantes affaires élucidées par le 1er CRGN de Blida

28 juin : Un réseau national spécialisé dans les agressions contre les automobilistes a été neutralisé par les gendarmes d'Alger, suite à des investigations qui ont permis d'interpeller trois criminels, auteurs de 22 agressions sur l'axe routier Boudouaou-Réghaïa.

8 juin : Huit individus ont été interpellés par les gendarmes de Blida dans le cadre d'un vaste détournement de lots de terrain appartenant au domaine public (terrains agricoles). Les huit présumés auteurs ont vendu plusieurs lots avec de fausses décisions et de faux permis de construire.

8 juin : Les gendarmes d'Aïn Defla ont démantelé une bande de malfaiteurs composée de quatre individus, suite à l'agression suivie de vol de véhicules contre sept automobilistes, dont les quatre assaillants sont auteurs.

6 juin : De leur côté, les éléments de la Section de recherches de la Gendarmerie nationale de Boumerdès ont démantelé un réseau national de vol de véhicules. Composé de trois individus, ce groupe a exécuté douze agressions suivies de vols de voitures de citoyens, sous la menace d'armes blanches.

Mai passé : le receveur du bureau de poste de l'Université Saâd-Dahleb de Blida a été arrêté par les gendarmes du Groupement de Blida suite à un détournement de 380 millions de centimes. L'auteur du détournement a tenté de simuler un scénario en déclarant aux gendarmes qu'il a été victime d'une agression suivie de vol. Toutefois, l'enquête a prouvé son implication directe.

6 mai passé : les gendarmes de M'sila ont arrêté plusieurs individus pour vente illicite d'or. Ces derniers ont été appréhendés en possession de 1 782,5 grammes d'or, fruit de la contrebande.

F. S.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE OUARGLA
DAIRA DE TEMACINE
COMMUNE DE TEMACINE
Code fiscal 098430069123522

AVIS D'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UN MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 125 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010, modifié et complété portant réglementation des marchés publics, suite à l'avis d'appel d'offres national restreint N°06/:2014 publié aux quotidiens : ***El-Hakaik*** le 02/04/2014 et ***le Jeune Indépendant*** le 02/04/2014 et *le BOMOP* relatif au projet **«ACHEVEMENT DE L'AMENAGEMENT DES RUES SECONDAIRES QUARTIER EL-KOUDIA»,** l'annulation de l'attribution provisoire du Marché qui a été attribué provisoirement au soumissionnaire suivant :

LOT	ENTREPRISE	MONTANT DE L'OFFRE EN TTC	NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF)	DELAIS DE REALISATION	CRITÈRE DE CHOIX
Travaux de construction	KARBOUCHE FARID	9.253.360.00DA	197405040039732	77	Qualifié en offre technique (moin disant)

Le P/APC

Le Jeune Indépendant **du 12/07/2015 / ANEP N° 335 288**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DU COMMERCE
DIRECTION DU COMMERCE DE LA WILAYA D'ILLIZI
NIF N ° : 099133019000337

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 2 du décret présidentiel n° 10-236 de la 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, la Direction du commerce de la Wilaya d'Illizi informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint **N°02/2015,** paru dans les quotidiens nationaux ***Aldiar*** **et** ***le Jeune Indépendant*** du 14/06/2015, qu'à l'issue de l'évaluation des offres, il a été décédé suivant le P.V de jugement des offres du 07/07/2015 du projet «Réalisation d'un siège de la direction du commerce avec Logement d'astreinte à Illizi - Lot n ° 02 aménagement extérieur», le lot n° 02 a été provisoirement attribué conformément au tableau ci-dessous :

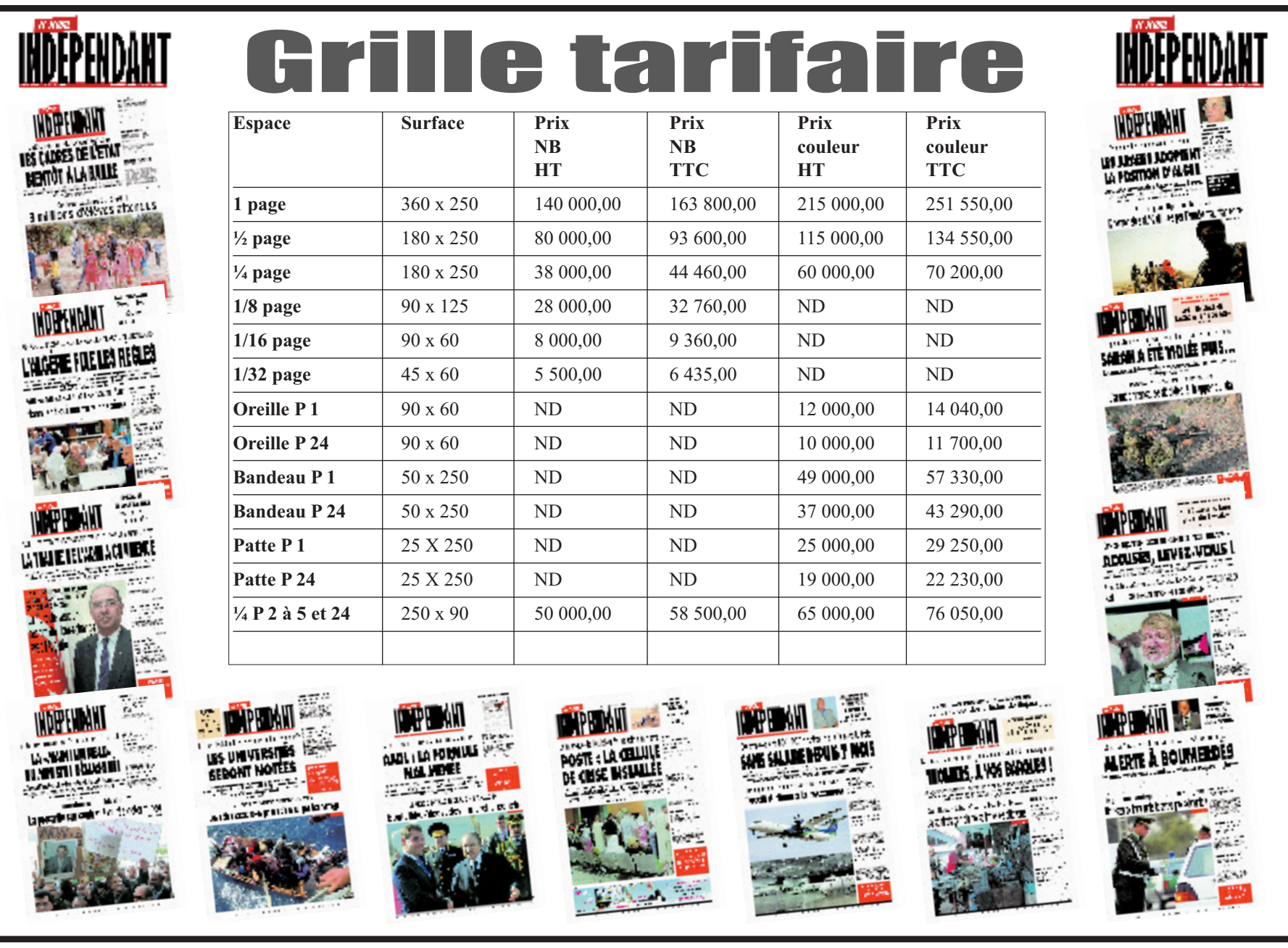
Lot	Entreprise	Montant en TTC	Délai	Note de l'offre technique	Nif
Lot n° 02 : aménagement extérieur	Ben Zaier Mahmoud Ben Mohamed	17.365.937.59 DA	10 mois	64.6	188330100028157

Les soumissionnaires ayant participé et ayant des réserves sur ce choix peuvent se présenter a la direction du commerce pour consulter le pointage de leur offre dans un délai de 03 jours a compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou introduire leurs recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'Illizi dans un délai de **10 jours** à compter de la date de la 1ère parution de cet avis dans les quotidiens nationaux.

Le Jeune Indépendant **du 12/07/2015 / ANEP N° 335 165**

Grille tarifaire

Espace	Surface	Prix NB HT	Prix NB TTC	Prix couleur HT	Prix couleur TTC
1 page	360 x 250	140 000,00	163 800,00	215 000,00	251 550,00
½ page	180 x 250	80 000,00	93 600,00	115 000,00	134 550,00
¼ page	180 x 250	38 000,00	44 460,00	60 000,00	70 200,00
1/8 page	90 x 125	28 000,00	32 760,00	ND	ND
1/16 page	90 x 60	8 000,00	9 360,00	ND	ND
1/32 page	45 x 60	5 500,00	6 435,00	ND	ND
Oreille P 1	90 x 60	ND	ND	12 000,00	14 040,00
Oreille P 24	90 x 60	ND	ND	10 000,00	11 700,00
Bandeau P 1	50 x 250	ND	ND	49 000,00	57 330,00
Bandeau P 24	50 x 250	ND	ND	37 000,00	43 290,00
Patte P 1	25 X 250	ND	ND	25 000,00	29 250,00
Patte P 24	25 X 250	ND	ND	19 000,00	22 230,00
¼ P 2 à 5 et 24	250 x 90	50 000,00	58 500,00	65 000,00	76 050,00



REPORT À LUNDI DE LA DATE BUTOIR DES NÉGOCIATIONS

Ultimes tractations autour du nucléaire iranien

L'Iran et les grandes puissances qui tentent d'arracher un accord sur le programme nucléaire de la République islamique ont une nouvelle fois reporté vendredi la date limite pour la fin des discussions, cette fois-ci fixée à demain lundi.



DR

Il s'agit du troisième report de la date-butoir en deux semaines de pourparlers à Vienne, où ont lieu les rencontres entre les diplomates iraniens et leurs homologues du groupe P5+1 (Etats-Unis, Grande-Bretagne, France, Russie, Chine et Allemagne). Les deux parties ne cessent d'assurer que des progrès sont réalisés, mais le ministre britannique des Affaires étrangères, Philip Hammond, a déclaré que ceux-ci étaient «lents et pénibles».

Le chef de la diplomatie britannique et son confrère français, Laurent Fabius, ont quitté la capitale autrichienne en précisant toutefois qu'ils seraient de retour avant dimanche. Les négociateurs s'étaient donné pour mission de parvenir à un règlement avant vendredi matin à 06h00 (04h00 GMT) pour limiter la marge de manœuvre du Congrès américain, dominé par les Républicains.

Faute d'accord dans les temps, les membres du Congrès auront désormais 60 jours, et non plus 30, pour étudier le texte sur lequel les diplomates des deux bords se mettront peut-être d'accord. L'administration démocrate du président Barack Obama craint que ce doublement du délai ne fasse capoter l'accord, compte tenu de l'hostilité d'une frange du Congrès au règlement d'un litige qui dure depuis plus de douze ans. Les deux bords tentent de se mettre d'accord sur l'idée d'une limitation des activités nucléaires de l'Iran en échange d'une levée des sanctions internationales.

Plusieurs pierres d'achoppements empêchent encore les négociateurs de s'entendre, notamment la question de l'embargo de l'Onu sur la vente d'armes à l'Iran, les pays occidentaux veulent le maintenir, ou l'inspection de sites militaires par des experts étrangers.

Le ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammed Javad Zarif, a jugé vendredi matin que les négociations avaient peu de chances d'être bouclées dans la journée et que les diplomates allaient sans doute passer le week-end en Autriche. Il a par ailleurs imputé les difficultés actuelles aux puissances occidentales. «Ils ont maintenant des exigences excessives», a-t-il dit. «Nous faisons des progrès ; ils sont longs et pénibles», a pour sa part déclaré à la presse Philip Hammond. «Les ministres vont se réunir demain (samedi, ndlr) pour voir s'il est possible de surmonter les derniers obstacles».

Malgré des déclarations parfois optimistes, les diplomates des deux parties ont tendance à se retrancher derrière leurs positions et à accuser le camp d'en face. «Un accord ne peut être atteint que si nos lignes rouges sont respectées», a estimé Ali Akbar Velayati, conseiller du Guide suprême Ali Khamenei, selon l'agence de presse iranienne Tasnim. Il a également accusé le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, de faire des commentaires qui «font partie de la guerre psychologique de l'Amérique contre l'Iran».

Jeudi, John Kerry avait laissé entendre que la patience de Washington avait des limites. «Nous ne pouvons attendre indéfiniment», avait-il dit. «Si des décisions difficiles ne sont pas prises, nous sommes tout à fait disposés à mettre fin à tout ça». Un succès des négociations permettrait le réchauffement des relations entre les Etats-Unis et l'Iran, en froid depuis la Révolution islamique de 1979, et constituerait une victoire à la fois pour Barack Obama et pour son homologue iranien, Hassan Rohani, élu en 2013 et qui a promis de mettre fin à l'isolement de Téhéran sur la scène internationale. Chez eux, les deux dirigeants sont toutefois confrontés au scepticisme, voire à l'opposition d'une partie de la classe politique.

M. K. et agences

ATTENTAT CONTRE LE CONSULAT D'ITALIE AU CAIRE

Un mort dans une nouvelle attaque terroriste en Egypte

UNE PERSONNE a été tuée hier dans un attentat à la voiture piégée contre le consulat italien au Caire, le premier contre une mission diplomatique depuis le début il y a deux ans d'une vague d'attaques djihadistes en Egypte. La déflagration, survenue aux environs de 06H30 locales (04H30 GMT), a soufflé une partie de la façade du consulat qui était alors fermé, laissant apparaître l'intérieur du bâtiment, situé au cœur de la capitale. Un civil est mort et neuf personnes, des policiers et des passants, ont été blessées dans l'explosion, a indiqué le porte-parole du ministère de la Santé Hossam Abdel Ghaffar.

Selon un responsable, l'enquête préliminaire du parquet a révélé qu'une voiture piégée était à l'origine de l'attentat, qui n'a pas encore été revendiqué.

Le ministre italien des Affaires étrangères, Paolo Gentiloni, a immédiatement réagi en affirmant que son pays ne se laisserait «pas intimider». Il a précisé que l'attaque n'avait pas fait de victime italienne.

Depuis la destitution par l'armée du président Mohamed Morsi en juillet 2013, des groupes djihadistes ont multiplié les attentats visant les forces de l'ordre, tuant des centaines de policiers et de soldats. Mais des diplomates avaient récemment indiqué que la police les avait avertis que les ambassades pourraient être prises pour cible. Hier, les abords du consulat étaient inondés après l'explosion d'une canalisation d'eau dans l'attentat, tandis que les débris d'une voiture étaient éparpillés aux alentours. Une guérite en bois de la police à l'extérieur du consulat était aussi entièrement détruite. Le consul s'est rendu dans le bâtiment pour inspecter les énormes dégâts, refusant de parler à la presse.

Les attentats les plus meurtriers ayant touché l'Egypte ces deux dernières années ont été perpétrés dans le nord de la péninsule du Sinaï. Ils sont généralement revendiqués par la branche égyptienne du groupe terroriste djihadiste Etat islamique (EI).

L'organisation, qui contrôle de larges territoires en Irak et en Syrie, avait appelé ses partisans dans d'autres pays à s'attaquer aux intérêts occidentaux. Et sa branche égyptienne avait lancé le 1er juillet des attaques sans précédent contre l'armée, faisant des dizaines de mort. L'armée a fait état de 21 soldats tués dans ces violences.

Le Caire et les villes du Delta du Nil ne sont pas épargnés par les attaques. Le 29 juin, le procureur général avait été assassiné dans la capitale dans un spectaculaire attentat à la bombe.

Après ces attentats, le président Abdel Fattah al-Sissi, l'ex-chef de l'armée architecte de la destitution de Mohamed Morsi, avait promis une législation plus dure pour «lutter contre le terrorisme».

R. I.


DR

TCHAD

Quatorze morts dans un attentat à N'Djamena

UNE EXPLOSION a fait au moins quatorze morts hier matin sur le marché central de la capitale du Tchad, N'Djamena. Au moins quatorze corps gisaient près de l'entrée du marché, où des secouristes apportaient les premiers soins aux blessés et les évacuaient vers des ambulances. Les forces de sécurité, qui ont bouclé les lieux, recherchent d'éventuels explosifs parmi les étals du marché.

YÉMEN

La trêve humanitaire violée par l'agression saoudienne

DES RAIDS aériens de la coalition sous conduite saoudienne ainsi que des pilonnages intenses entre factions en lutte au Yémen ont ébranlé hier plusieurs villes du pays, en violation de la trêve humanitaire des Nations unies entrée en vigueur juste avant minuit. La trêve négociée par l'Onu devait durer une semaine et permettre la livraison d'une aide humanitaire à la population, qui subit depuis plus de trois mois bombardements aériens et conflit civil.

BOSNIE

Commémoration du massacre de Srebrenica


DR

DES DIZAINES de milliers de personnes se sont réunies hier dans un cimetière proche de Srebrenica en Bosnie-Herzégovine pour commémorer le 20e anniversaire du plus grand massacre commis en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale. Abandonnés vers la fin de la guerre de Bosnie (1992-1995) par les casques bleus de l'Onu qui devaient les protéger, 8.000 musulmans de sexe masculin, hommes et garçons, ont été exécutés par les forces serbes de Bosnie en cinq jours au mois de juillet 1995.

DIXIT

«Ma conviction est que le ministre allemand des Finances veut que la Grèce soit évincée de la monnaie unique pour susciter une crainte de tous les diables chez les Français et leur faire accepter son modèle d'une zone euro disciplinaire».

Yanis Varoufakis, l'ancien ministre grec des Finances, à propos de l'avenir de son pays dans la zone euro

«La City de Londres est devenue le centre mondial de blanchiment de l'argent de la drogue».

Roberto Saviano, expert en criminalité

«Des centaines de milliards de dollars d'argent criminel sont très certainement blanchis chaque année par les banques britanniques y compris leurs filiales».

Rapport de la National Crime Agency (NCA) britannique

SORTIR

CHAABI
Soirées au Carrefour des artistes (terrasse de la Pêcherie d'Alger) jusqu'au lundi 13 juillet. 22h30. Accès libre. Aujourd'hui, dimanche 12 juillet: Rachid Boudjellab. Lundi 13 juillet: Abdelmadjid Meskoud.

SOUND
3e édition du Festival Wellsound jusqu'au mercredi 15 juillet. Chapiteau du Hilton Hôtel, Alger. 21h30.
Aujourd'hui, samedi 11 juillet: Raï avec Kader Japonais d'Alger
Dimanche 12: L'Orchestre National de Barbes de France avec son nouvel album Dame de cœur.
Lundi 13: Said Senhaji du Maroc
Mardi 14: L'Algerino de France
Mercredi 15: Clôture surprise

BARDO
Bardo Museum Nights jusqu'au vendredi 17 juillet. De 21h à 2h30. Cour et jardin du musée Bardo, Alger.
Aujourd'hui, dimanche 12 juillet: Humour avec Amine Boumediene.
Vendredi 17 juillet: Humour avec Wahid Bouzidi.
Visites guidées des expositions au musée.

GAADA
Gaada Nouba jusqu'au vendredi 17 juillet. Hôtel El Aurassi niveau B, Alger. 22h30. Dimanche 12 juillet: Gnawi avec le groupe Es Sed.

SOPRANO
La soprano colombienne Betty Garcès Bedoya en concert, accompagnée de la pianiste italienne Antonia Valente. Mercredi 22 juillet. 19h30. Institut français d'Alger. Au programme : A. Schonberg, E.Korngold O.Respighi, C.Debussy, X. Montsalvatge, S.Rachmanino.

VILLAGE
Cheikh Sidi Bemol au 12e Festival Raconte-Arts (24-31 juillet). Village Iguersafene en Kabylie, Algérie. Vendredi 24 juillet. 19h.

JAZZ
Le guitariste Anis Benhallak, accompagné du chanteur Mehdi Askeur, en concert de jazz oriental. Vendredi 24 juillet. Ibn Zeydoun, Alger.

POTERIE
6e Festival de la poterie de Maâtkas en Kabylie du samedi 25 au jeudi 30 juillet. Exposition du patrimoine culturel national, vente et ateliers.

EXPOSITION
Machine Théographique de Liess Vergès, jusqu'au lundi 3 août. Espace La Baignoire (3, rue des Frères Oukid, Square Port Said), Alger. Radiographie d'un entrelacs géométrique (Tastîr) qui est un plan conceptuel dans l'art de l'ornementation. Une icône textuelle, une conception théologique (im)matérialiste de la création divine, une évocation infinie de l'œuvre du Grand Ordonnateur, une abstraction du réel et de l'au-delà. Diffraction du regard, l'entrelacs géométrique génère une esthétique du signe, de la quête et du dévoilement…

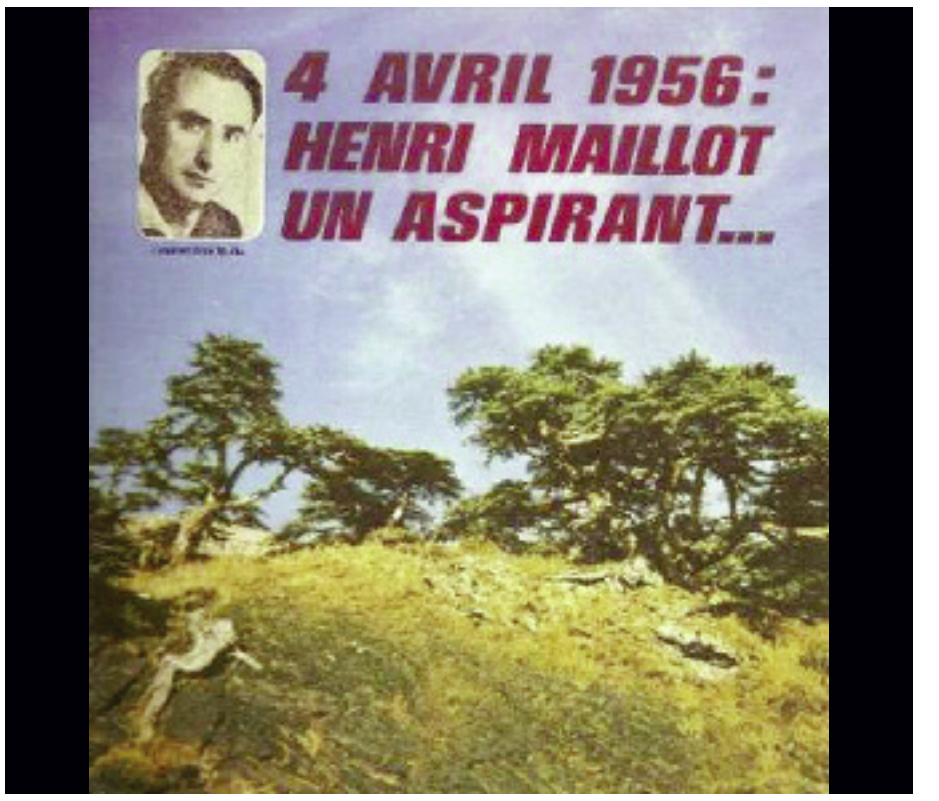
MUSEE
Exposition d'œuvres d'art restituées à d'autres nations, jusqu'au jeudi 10 décembre. Musée des antiquités et des arts islamiques, Alger. Accès : 200 DA.

FELIV
Jeunesse : Concours de nouvelles du 8e Festival international de la littérature et du livre de jeunesse (du 23 au 29 juillet à Riadh El Feth, Alger) en arabe, tamazight, français sous le thème Le retour. Date limite d'envoi fixée au 06 juillet.
Enfance : Concours J'illustre un conte du patrimoine pour enfants de 6 à 14 ans : Un texte, une illustration (dessin, collage, photographie, …), un titre de livre fictif. Date limite d'envoi fixée au 30 juin.
Consulter : www.feliv.dz

AVANT-PREMIÈRE DU FILM OPÉRATION MAILLOT

Mémoire et reconnaissance

Réalisé par Okacha Touita, le long métrage Opération Maillot sur le parcours du militant anticolonialiste, Henri Maillot, est en soi une reconnaissance à ces Français qui ont fait leur la cause algérienne pour l'indépendance nationale. Une œuvre qui en appelle d'autres sur les pairs de ce combattant.



Présentée en avant-première dans la soirée de ce jeudi 9 juillet, à Ibn Zeydoun à Alger, Opération Maillot est une production de l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) avec le soutien du ministère de la Culture et du Centre national du cinéma et de l'audiovisuel (CNCA). Une production lancée dans le contexte de la célébration du cinquantième anniversaire de l'indépendance, ce qui dénote le caractère officiel d'une telle action qui devrait en appeler d'autres. Que ce soit sur Maurice Laban, Maurice Audin, Fernand Yveton ou tous ces Européens qui se sont pleinement dévoués pour la cause algérienne. Cependant, il faudra attendre jusqu'en 1986 pour voir le comptable Henri Maillot d'Alger Républicain – l'un des premiers journaux anticolonialistes – élevé au rang d'officier de l'Armée de libération nationale (ALN) à titre posthume. Pour le réalisateur Okacha Touita, le film est «un devoir envers la mémoire d'un militant de la stature de Henri Maillot, martyr de la révolution algérienne » comme tous les martyrs tombés au champ d'honneur. Opération Maillot est, certes, une fiction, mais l'œuvre s'en tient aux faits, s'inspirant de la biographie de ce militant. Le réalisateur, lui, rapporte qu'il s'est entièrement référé aux témoignages de proches de Henri Maillot, notamment sa sœur Yvette afin de restituer l'histoire de ce fils d'une famille Pied-Noir, devenu à Alger membre actif du Parti communiste algérien (PCA) et secrétaire général de l'Union de la Jeunesse démocratique algérienne. Il ira jusqu'à Prague et à Varsovie pour représenter l'Algérie dans des congrès de la jeunesse. Il fut aussi employé par le quotidien Alger Républicain, proche des communistes. Pour O. Touita, son œuvre se une «reconnaissance envers Henri Maillot et tous ceux qui ont contribué au combat libérateur du peuple algérien, entre autres Maurice Laban», un autre martyr de l'Algérie tombé en même temps que Maillot, le 5 juin 1956. Egalement les autres compagnons d'armes Belkacem Hanoun, Djillali Moussaoui et Abdelkader Zelmat, au Djebel Derragua, sur le flanc nord de l'Ouarsenis. Pour le jeune réalisateur français Martin Potard, qui a assuré le rôle de Maillot dans ce film, la tâche qui est lui confiée ne sera pas facile, mais il a confié avoir «essayé d'interpréter au mieux mon personnage, en me focalisant sur ses principaux traits». Il est vrai que la réincarnation d'un personnage n'est pas aisée, mais le plus important réside dans le rapport des faits, à commencer par le détournement d'un camion plein armes, opéré par Henri Maillot le 4 avril 1956.

Mohamed Rediane

SOIRÉE MUSICALE DANS LA VILLE DES PONTS

Qaçantina en transes

LES CHANTEURS Zinedine Bouchaâla et Kamel El-Guelmi ont offert ce jeudi soir au public de la salle Ahmed-Bey de Constantine un harmonieux cocktail de mélodies algériennes.
Entouré de son groupe de musiciens, le chanteur constantinois Zinedine Bouchaâla a conquis le public constitué majoritairement de familles et de jeunes gens dont plusieurs se sont laissé aller à des pas de danse. Fidèle à son habitude, l'artiste de la ville des Ponts a commencé par mettre le nombreux public en appétit en interprétant plusieurs ibtihalat puis une chanson dédiée au mois sacré de ramadhan, suivie de braouel comme Allah la ilaha ila Allah et Allah dayem hay. Les morceaux Qaçantina, Chayek ya nas et Mohamed chafiaâ lakhlayek ont fait vivre aux férus du chant aïssaoua une vraie soirée de fête, dans la pure tradition de la ville du Vieux Rocher, au cours de laquelle les rythmes se sont peu à peu emballés et monté en cadence jusqu'au summum du tahouel (transe) à travers Ya chadli ya bellahcène, Salat ala ennabi Mohamed et Khamar ya khamar. Même si c'est dans un tout autre genre, l'artiste Kamel El-Guelmi n'a pas tempéré l'ambiance de la salle en interprétant un florilège de ses chansons qui font le bonheur des passionnés de musique populaire chaouie. De Arkeb warwah à Gatich oulidi gatich, la soirée a baigné dans une atmosphère festive qui a enthousiasmé un public avide de rythmes «bien sentis».



Plusieurs autres titres célèbres, puisés dans la musique du terroir des Aurès, comme Talaâ nachki lelbey, laswad magrouni, lyam kif errih felbarima et autres ont également été interprétés par K Kamel El-Guelmi. La soirée de jeudi soir avait auparavant été inaugurée par la chanteuse Malya Saadi, fille de Hsissen Saadi, grand auteur, compositeur et interprète de chaâbi, une des rares femmes algériennes à avoir osé s'attaquer à un domaine de chant longtemps réservé aux hommes. La voie suave et prenante de Malya a transporté le public dans le monde merveilleux du châabi avec, notamment, le célèbre standard du regretté Hadj M'hamed El Anka Sobhan Allah ya l'tif. Cette soirée était organisée par l'Office national de la culture et de l'information (ONCI) dans le cadre de la manifestation Constantine capitale de la culture arabe 2015.

APS

Le ramadan, ce mois de jeûne, de piété et de sacrifice, face à la mondialisation dévorante (15e partie)

Le saint Coran a lancé un défi aux hommes qui vivaient à l'époque de notre vénéré Prophète (QSSSL) et ne cesse de les défier au fil des jours, en sa qualité de miracle spectaculaire, parfait dans l'absolu, et de guidance pour toutes les générations jusqu'au jour dernier, afin de prouver, et d'une manière immuable, leur incapacité de produire ne serait-ce qu'un verset qui soit semblable à celui du texte sacré.

Par Cheikh Tahar Badaoui

Du point de vue littéraire, le saint Coran demeure toujours le livre céleste inimitable certes, sans précédent, aussi bien pour le style que pour la structure et le contenu. L'éloquence des versets coraniques fut au-delà de la compétence humaine, d'autant plus qu'il fut révélé à une époque où il a surpassé un peuple réputé pour être maître dans la technique du discours et dans l'art de l'éloquence.

2°) Aspect social :

Sur le plan social, le saint Coran, étant la base immuable de l'islam, a provoqué une révolution mondiale et créé une civilisation grandiose. D'un peuple quasi analphabète que formaient les Arabes de la presqu'île sans être très impressionnés par ceux qui les entouraient (civilisations romaine et persane) ou aidés par un facteur extérieur, ils purent grâce à ce Coran et à ses enseignements devenir, en un laps de temps, des leaders au service de ce message divin, au profit de l'humanité entière et créer ainsi une civilisation reconnue comme étant l'une des plus célèbres de l'histoire, grâce à l'insistance de ce livre céleste quant à la réflexion à



travers les créatures de l'univers, à l'embellissement de la pensée humaine par le labeur rationnel et la recherche mesurée en vue de libérer l'esprit de l'homme des jougs du paganisme de jadis et de l'élever au rang où il pourrait contempler la lumière de la vérité.

Ce peuple nomade qui n'avait aucune conception de la civilisation, et adorait les idoles et les statues, sortit grâce à cette révélation de la péninsule Arabique dont les habitants avaient le cœur rempli de foi et d'amour, pour prêcher l'islam, proclamer l'unicité du Seigneur (gloire à Lui Seul) et apporter à l'humanité entière une civilisation unique dans son genre, basée sur la fraternité et l'égalité entre les hommes. Un tel essor inouï n'avait comme source que les prescriptions coraniques, lesquelles garantissaient à tous les adeptes du devoir et de l'honneur, un bien-être sans égal dans les deux mondes.

3°) Aspect scientifique :

Lorsqu'on considère que le saint Coran est un livre d'ordre religieux en premier lieu, cela ne nous exempt pas, pour autant, de souligner son aspect scientifique. On y trouve en effet plusieurs versets où notre Seigneur exhorte l'homme à apprendre. Plus encore, Il rend hommage aux gens de la science et réserve aux efforts visant le salut des hommes, une rétribution sans mesure. Il suffit simplement de citer le premier verset révélé au saint Prophète : «Lis au nom de ton Seigneur !» Car l'on ne peut acquérir une science sans lecture, et l'on ne peut lire sans écrire. La plume restant la clé du savoir et de la transmission de la connaissance. Même le Coran signifie étymologiquement en langue arabe la lecture par excellence.

Si quelques notions scientifiques se trouvent en germe dans le saint Coran, les découvertes de nos jours ne font que les confirmer sans aucune contestation.

Vu les différentes branches de la science et leur ampleur qui ne parviennent que par la grâce de Dieu, Il a simplifié cette importance en ces termes : «Parmi les serviteurs d'Allah, seuls les savants en craignent la grandeur.» (Sourate dite Le Créateur – Verset 28), du fait que ces savants-là grâce à leurs travaux de recherche puissent constater de visu, avec certitude, les secrets de la création, en comprendre les mystères et croire ainsi en une seule divinité : le Seigneur, Créateur et Maître des Univers.

C. T. B.

(A suivre)

Le ramadan, ce mois de jeûne, de piété et de sacrifice, face à la mondialisation dévorante

(16e partie)

Le chemin pour la vérité suprême ne saurait être que le résultat de la réflexion et de la connaissance à l'égard de toutes les créatures du monde à partir de la création de l'homme lui-même. Des réalités incontestables qui ne sont mentionnées en détail, avec une telle diversité, que dans le Saint Coran, alors que d'autres écritures n'en contiennent qu'un peu négligeable.

Par Cheikh Tahar Badaoui

Cela confirme sans aucun doute que ce livre est purement céleste, aucun mortel n'a participé à sa révélation, autrement les choses auraient été exposées d'une façon aussi bien erronée que contradictoire, semant cependant des doutes sur sa véracité. Notre Seigneur énonce à ce propos : «N'ont-ils jamais médité sur le Coran. Si ce Livre venait d'un autre qu'Allah, ils y auraient relevé plusieurs contradictions.» (Sourate dite Les Femmes - verset 82).

Le Pr M. Youssef Mroué, dans son livre Histoires naturelles dans le Coran, a pu relever les différentes branches scientifiques qu'a mentionnées le Saint Coran suivant ce tableau :

Disciplines de versets	Nombre
Mathématiques	61
Physique	264
Physique nucléaire	05
Chimie	79
Relativité	62
Astronomie	111
Hydrologie	14
Zoologie	12
Agronomie et botanique	21
Biologie	36
Géophysique	73
Ethnologie	10
Géologie	20
Cosmogonie (1) et Cosmologie (2)	46
Climatologie	20

(1) Théorie de la formation de l'Univers.
(2) Etude des lois générales qui gouvernent l'Univers

Il convient de préciser, par ailleurs, que les raisons de la révélation du Saint Coran sont au nombre de deux, à savoir :

- La première est qu'il est le miracle attestant de la sincérité et de la droiture du Messager de Dieu quant à sa mission auprès des hommes et de ce qu'il leur disait au sujet du Seigneur.

A cet effet, Dieu l'a révélé, dans son style, avec ses significations, ses règles de législation et ses connaissances, des éléments prouvant son inimitabilité.

A noter dans ce contexte qu'avant la venue du saint Prophète (QSSSL), les miracles des Prophètes étaient matériels et sensibles ; ils n'obéissaient à aucune rationalité. Ils laissaient libre cours à toutes sortes de réflexion et de méditation. En outre, ces miracles étaient éphémères et limités dans le temps et dans l'espace, et ce dans la mesure où les messages de ces Prophètes n'étaient pas destinés à toute l'humanité et n'avaient un caractère ni universel ni éternel.

- La deuxième raison pour laquelle a été révélé le Saint Coran est qu'il soit, jusqu'à la fin des temps, pour les hommes (humains et djinns compris), une source de guidance et d'orientation ainsi qu'une référence en matière de législation et de règles juridiques dont l'observance loyale assure à tous le bien-être physique et moral, et reste de nature à faire régner entre les hommes, dans le monde d'ici-bas, un climat de fraternité et de justice selon la devise : «Tous pour un et un pour tous» et dans l'au-delà à garantir l'agrément du Seigneur.

Il est, par conséquent, indispensable de s'imprégner du caractère inimitable du Saint Coran, et surtout du fait qu'il s'agit de la révélation du Seigneur Allah le Miséricordieux. Elle renferme ainsi en elle-même l'impératif divin ordonnant de prendre ce Livre céleste comme guide et de mettre en pratique ses directives. Dieu dit à ce sujet : «Nous avons fait descendre vers toi le Livre avec la vérité, pour que tu juges entre les hommes selon ce que Dieu t'a appris.» (Sourate dite Les Femmes - verset 105).

Sans aucune équivoque, le Saint Coran représente pour les musulmans la base de la religion et de la législation, au point que cela est devenu l'une des choses qu'on doit nécessairement connaître. Il n'y a point de différences pour eux entre une époque et une autre, ou entre un territoire et un autre.

Il reste l'argument global et universel de Dieu entre les hommes en tous temps et en tous lieux, du fait de ses croyances, de ses règles juridiques et de son éthique ; l'inimitabilité, la pérennité et l'universalité restant quand bien même les caractéristiques de base. Celui qui prétend cependant que le Saint Coran n'est un argument que pour une époque particulière, ou destiné à un peuple donné, ignore tout des nobles dimensions de l'Islam.

Avec plus de détails, nous pouvons dire que le Saint Coran contient, outre les récits des anciens, les avertissements et les mises en garde, de même que les promesses et les menaces selon qu'il s'agit, bien entendu, de gens pervers, mécréants, ou d'hommes vertueux :

- Les croyances auxquelles est tenu de croire le musulman, telles que la foi en Dieu, Gloire à Lui Seul, en Ses anges, en Ses Livres, en Ses Prophètes, à la Prédestinée que seul le Seigneur Allah connaît, et au Jour Dernier, jour de la résurrection et de la rétribution. Ces croyances constituent la limite de séparation et de discernement entre la foi et l'incroyance.

- Les nobles vertus qui éduquent les âmes et améliorent la condition de l'individu et de la collectivité, en mettant en garde contre les choses immorales, rabaissant la condition de l'humanité au rang moins que bestial et rendant ainsi misérable la vie d'ici-bas.

- Les exhortations à observer et à méditer sur les royaumes des Cieux et de la Terre, et sur ce que Dieu a créé ; afin de connaître Ses secrets dans la nature et de se familiariser par des réflexions approfondies, avec les mystères de la création. De cette façon-là, les cœurs se rempliront de foi, s'embelliront d'amour et de crainte révérencielle vis-à-vis de la Grandeur de Dieu, grâce à l'observation, et notamment à l'expérimentation libérée de toutes contraintes d'imitation subjective ou de suivisme aveugle.

C. T. B.

(A suivre)

Pages animées par Dalila A.

Un cœur sans haine

(3e partie et fin)



Si les chaudrons du ressentiment ne cessent de bouillonner à l'intérieur des haineux, c'est parce qu'en regardant la vie, ils découvrent qu'ils ont raté ce qu'ils désirent et que l'objet de leur passion est passé dans d'autres mains. Voilà la catastrophe qui les empêche de connaître le fond de leur drame.

Autrefois, Iblis a constaté que la faveur qu'il désirait tant était passée chez Adam. Voilà pourquoi il s'est juré de ne permettre à personne de jouir de cette faveur après en avoir été privé : «Il dit : à cause de l'aberration que Tu as mise en moi, je les guetterai sur Ta voie droite, puis je les harcèlerai, par devant et par derrière, sur leur gauche et sur leur droite. Tu ne trouveras, chez la plupart d'entre eux, aucune reconnaissance.»

(Sourate 7, versets 16/17)

C'est donc ce bouillonnement satanique qui gronde dans les âmes des haineux et corrompt leurs cœurs. Voilà pourquoi l'islam exhorte les hommes à fuir ce mal et à adopter dans la vie une approche plus saine et plus élevée. Anas Ibn Malik rapporte ceci : «Nous étions assis autour du Prophète quand il dit: Vous allez voir apparaître un homme du Paradis. Et on a assisté à l'entrée d'un homme des Ansars, la barbe encore mouillée suite aux ablutions, qui portait ses souliers à la main gauche. Le lendemain, le Prophète dit la même chose et l'homme apparut comme la première fois. Au troisième jour, le Prophète répéta les mêmes paroles et l'homme apparut comme la fois précédente.

Après le départ du Prophète, Abdallah Ibn Amr suivit l'homme en question et lui dit : Je me suis querellé avec mon père et j'ai juré de ne pas rester avec lui à la maison durant trois jours. Voudrais-tu m'héberger pour passer ce délai ! L'homme dit : oui.» Anas, le rapporteur de ce hadith, a ajouté : «Abdallah a dit avoir passé chez cet homme trois nuits au cours desquelles il ne faisait aucune œuvre ou prière particulière sauf que lorsqu'il se retournait dans son lit, il se mettait à mentionner Allah jusqu'à ce qu'il se lève pour la prière de l'aube.

Abdallah ajouta : Je ne l'entendais dire que du bien. Au bout de ces trois nuits, dit Abdallah, j'étais sur le point de mépriser son œuvre. Aussi, je lui ai dit : Ô serviteur de Dieu ! Il n'y avait ni colère ni rupture entre moi et mon père. Tout ce qu'il y avait, c'est que j'ai entendu l'Envoyé de Dieu répéter trois fois à ton sujet : vous allez voir apparaître maintenant un homme du Paradis. Et c'est toi qui es apparu à ces trois reprises. Aussi, j'ai voulu m'installer chez toi pour voir quelle était ton œuvre afin de m'y conformer. Mais je n'ai vu aucune grande œuvre qui soit en toi. Qu'est-ce qui t'a fait atteindre le degré annoncé par l'Envoyé de Dieu ? L'homme a répondu : Il n' y a que ce que tu as vu.

Puis Abdallah a ajouté : Au moment où je lui ai tourné le dos pour partir, il m'a appelé et dit : Il n'y a que ce que tu as vu, sauf que je n'éprouve de ressentiment pour aucun musulman et que je n'envie aucun homme pour un bien que Dieu lui a accordé. Abdallah ajouta : *je lui ai dit* : Voilà ce qui t'a fait atteindre ce degré.»

(Rapporté par Ahmed)

L'islam a également interdit l'envie, et Dieu a ordonné à Son Envoyé de chercher refuge auprès de Lui contre les maux des envieux, parce que l'envie est une braise qui s'allume dans la poitrine et qui nuit à son porteur et aux autres.

L'Envoyé de Dieu a dit : «La poussière attrapée sur le chemin de Dieu ne peut se trouver en compagnie du souffle de la Géhenne dans la poitrine d'un serviteur, de même que ne se rencontrent pas dans sa poitrine la foi et l'envie.» (Rapporté par Al-Baihaqi) Il y a une grande différence entre l'envie et l'ambition, entre l'envie et la réjouissance, entre l'envie et l'élévation contre la confusion dans les situations.

En effet, l'ambition est un désir d'élévation et une action pour l'atteindre. C'est là l'attitude des serviteurs de Dieu. Aspirer aux faveurs de Dieu tout en agissant dans la vie est tout à fait différent de l'attitude qui consiste à détester la faveur divine lorsqu'elle profite à un homme particulier.

Allah dit à ce sujet : «Ne convoitez pas les faveurs dont Dieu a gratifié certains d'entre vous par préférence aux autres : une part de ce que les hommes auront acquis par leurs œuvres leur reviendra ; une part de ce que les femmes auront acquis par leurs œuvres leur reviendra. Demandez à Dieu qu'il vous accorde de Ses faveurs. Dieu connaît toute chose.»

(Sourate 4, verset 32)

L'Envoyé de Dieu a dit : «Il y a trois hommes dont la prière ne s'élève pas plus d'un empan au-dessus de leurs têtes : un homme qui dirige la prière en commun pour un groupe qui déteste sa direction ; une femme qui passe la nuit alors que son mari est en colère contre elle ; deux frères qui ont rompu leurs liens.»

(Rapporté par Ibn Majah)

Chaque semaine, il y a un recensement des œuvres du musulman dans lequel Dieu regarde pour le juger en fonction de ses actes et des secrets de sa conscience.

S'il a une poitrine saine, il est à l'abri des trébuchements et des rechutes. S'il est atteint par les forfaits de la colère, de l'envie et du courroux, il traînera en arrière.

L'Envoyé de Dieu a dit : «Les œuvres sont exposées [devant Dieu] chaque jeudi. Ce jour-là, Allah pardonne à tout individu qui ne Lui associe rien, sauf à l'homme qui est en animosité avec son frère. Dieu dira : laissez ces deux-là jusqu' à ce qu'ils se réconcilient.»

(Rapporté par Mouslim)

Celui qui meurt après tant d'occasions successives de purification, avec la haine rivée au cœur, mérite de s'exposer à la chaleur du Feu. En effet, ce que les lois ne sont pas parvenues à purifier, le feu pourra atteindre son fond et cautériser ses maux nourris par la haine et le ressentiment.

HADITH QOUDOUSSI



D'APRÈS ABOU HOURAYRA (qu'Allah l'agrée), le Prophète a dit :

Allah Tout Puissant a dit : «Je suis tel que Mon serviteur croit que Je suis. Je suis avec lui quand il M'invoque. S'il M'invoque dans son for intérieur, Je l'invoquerai auprès de Moi, et s'il M'invoque dans une assemblée, Je l'invoquerai dans une assemblée meilleure encore. Et s'il s'approche de Moi d'une coudée, Je m'approcherai de lui d'une brasse. Et s'il vient à Moi en marchant, Je viendrai à lui en galopant.»

(Rapporté par El-Boukhari, Mouslim, El-Tirmidhi et Ibn Majah)

L'acceptation du repentir et le pardon par le Tout Puissant sont conditionnés par la conviction du serviteur en ce que Dieu pardonne et qu'Il est le Miséricordieux. Cependant, ne pas accompagner cette croyance de bonnes actions serait vouloir tromper le Tout Puissant.

Rappel

LE PROPHÈTE A DIT : «Quiconque répète «Gloire, Pureté et Louange à Dieu», cent fois pendant la journée, verra ses fautes effacées, fussent-elles comme l'écume de la mer.»

Assadaqa, la richesse du cœur



Dans le Coran, le terme «assadaqa» apparaît très fréquemment au pluriel «sadaqate» : signifiant «œuvres généreuses». En effet, l'Islam recommande aux musulmans d'agir en permanence en faisant le bien, non seulement par le don de soi mais aussi par le don de ses biens. Contrairement à la zakat, qui est un droit sacré où tout musulman prélève sur le surplus de ses propres biens une infime partie qu'il redistribue aux bénéficiaires désignés par Dieu,

Allah dit : «Les sadaqate ne sont destinés que pour les pauvres, les indigents, ceux qui y travaillent, ceux dont les cœurs sont à gagner [à l'Islam], l'affranchissement des jougs, ceux qui sont lourdement endettés, dans le sentier de Dieu, et pour le voyageur [en détresse]. C'est un décret de Dieu ! Et Dieu est Omniscient et Sage.» (Sourate 9, verset 60). Assadaqa est un acte volontaire, tout à fait délibéré. Tous deux font appel à la générosité et à la sincérité de l'individu.

Assadaqa est un acte de générosité

Etre disposé à donner avec largesse est une qualité qui se travaille par la foi et qui demande à l'individu de l'attention, de l'écoute face aux désespoirs des autres ainsi qu'un certain désintérêt pour les biens de ce monde. Le Prophète (QSSSL) a dit : «L'homme généreux est proche de Dieu, proche des gens, proche du Paradis, éloigné de l'Enfer. Et l'avare est éloigné de Dieu, éloigné des gens, éloigné du Paradis, proche de l'Enfer. D'ailleurs, un homme ignorant mais généreux est plus agréable à Dieu qu'un dévot avare.»

(Rapporté par El-Tirmidhi)

Assadaqa est un acte de sincérité

Le musulman doit constamment surveiller ses intentions et les conserver dans un état pur. Il ne doit pas perdre de vue que tous les engagements qu'il prend ne seront acceptés par Dieu que s'ils ont pour de Lui plaire.

Dieu Exalté soit-Il dit : «Ô croyants, n'annulez pas vos aumônes par un rappel ou un tort, comme qui dépense son bien par ostentation devant les gens et ne croit pas en Dieu, ni au jour dernier.» (Sourate 2, verset 264). Dans une autre sourate Allah dit : « …Ce que vous avez dépensé en aumônes est à votre avantage. Ne donner que poussés par le désir de la Face de Dieu.» (Sourate 2, verset 272). Le Prophète (QSSSL) a dit : «Allah ne vous regarde pas par votre visage ou par vos richesses, mais Il vous regarde par la sincérité de votre cœur et la nature de vos actes.»

(Rapporté par Mouslim)

Assadaqa est une épreuve

Faire une sadaqa est un acte qui met à l'épreuve la foi car l'être humain a, du fait même de sa nature, un comportement avare sauf ceux qui craignent Dieu et ont confiance en Lui. **Dieu Glorifié soit-Il dit :** «Si vous étiez maîtres des trésors de la Miséricorde de mon Seigneur, vous les conserveriez de peur de les dépenser, l'homme est très avare.» (Sourate 17, verset 100).

Il a dit aussi : «Ceux qui se seront préservés de leur propre avarice, voilà ceux qui seront heureux.» **(Sourate 64, verset 16)**

Assadaqa est un acte de reconnaissance envers Dieu

En effet, nous ne devons pas perdre de vue que tout ce que nous possédons nous vient de Dieu. Il est Celui qui donne, Celui qui enlève, Celui qui augmente et Celui qui diminue les bienfaits. Notre reconnaissance passe donc par le remerciement et par le partage. Sans oublier que nul n'est à l'abri du besoin. **Le Prophète (QSSSL) a dit :** dans un hadith qoudoussi : «Dieu Très Haut et Béni m'a dit : "Oh ! Fils d'Adam, dépense et je dépenserai pour toi." Puis Il ajouta : "La main de Dieu est pleine et aucune dépense ne diminue nuit et jour ne saurait l'épuiser. Depuis qu'Il a créé les Cieux et la Terre, toutes ces dépenses n'ont pas épuisé ce qu'Il a dans sa main. Son Trône est sur l'eau. Il tient la balance dans sa main et Il fait élever et abaisser."»

(Rapporté par El-Boukhari).

Assadaqa multiplie vos biens

Ne croyez pas que l'excès de générosité pourrait vous mener à la pauvreté. Bien au contraire, elle est la cause même de la croissance de vos biens.

Le Prophète (QSSSL) a dit : «Aucun jour ne se lève sur les serviteurs de Dieu sans que deux anges ne descendent [du ciel]. *Le premier dit :* "Grand Dieu ! Accorde une compensation à celui qui dépense", tandis que *l'autre dit :* "Grand Dieu ! Inflige une perte à celui qui refuse de dépenser"».

(Rapporté par El-Boukhari et Mouslim).

Dieu Exalté soit-Il dit : «Ceux qui dépensent leurs biens dans le sentier d'Allah ressemblent à un grain d'où naissent sept épis, à cent grains l'épi. Car Allah multiplie la récompense à qui Il veut et la Grâce d'Allah est immense, et Il est Omniscient. «

(Sourate 2, verset 261).

Assadaqa purifie nos actions

Assadaqa est un moyen d'expiation des péchés et des fautes.

Dieu Exalté soit-Il dit : «Si vous donnez vos aumônes d'une manière visible c'est bien. Si vous le cachez pour les donner aux pauvres, c'est préférable pour vous. Elles effacent en partie vos mauvaises actions. Dieu est bien informé de ce que vous faites.» **(Sourate 2, verset 271).** **Le Prophète (QSSSL) a dit :** «La charité éteint la faute, comme l'eau éteint le feu.»

(Rapporté par Tabarani)

Assadaqa sur des biens licites

Dieu n'accepte de son serviteur qu'une aumône licitement acquise.

Le Prophète (QSSSL) a dit : «Il ne faut pas qu'un serviteur acquière un bien illicite, en prélève pour faire des dons de charité et que ces dons soient agréés… Allah, le Très Haut, n'efface pas la mauvaise action par la mauvaise action, mais efface la mauvaise action par la bonne action ; la turpitude n'efface pas la turpitude.»

(Rapporté par Ahmed)

Assadaqa aide à combattre l'indifférence

L'islam nous met en garde contre ceux qui compliquent la vie en communauté en laissant les autres se débattre dans leur misère avec une totale indifférence. **Le Prophète (QSSSL) a dit :** : «N'est pas croyant celui qui se rassasie et laisse son voisin d'à côté affamé.»

(Rapporté par El-Boukhari et Mouslim).

L'Islam est une religion fondée sur le don et la dépense, l'argent doit circuler dans la société. Il n'est pas interdit aux musulmans de profiter pleinement de ses biens mais il ne doit pas non plus tomber dans les excès.

Il ne doit pas dilapider son argent ; l'homme qui gaspille le fait essentiellement pour assouvir ses désirs et il finit par oublier les besoins primaires d'autrui.

Dieu Exalté dit : «Ne faites pas d'excès. Il n'aime pas ceux qui font des excès.»

(Sourate 7, verset 31). *Et aussi :* «Que dépense donc de son aisance celui qui est à l'aise.»

(Sourate 65, verset 7)

Ne soyons pas esclave de nos biens, rendons justice à Dieu et redistribuons ce dont Il nous a gratifiés.

Dieu Exalté dit : «Dépensez [en aumônes] ce que Nous vous avons attribué, avant que la mort ne vienne à chacun de vous.»

(Sourate 63, verset 10).

Ayons des âmes généreuses et des mains donatrices. Soulageons nos cœurs de tout ce que l'on a accumulé comme biens et qui nous causent autant de soucis. Investissons dans les actions que Dieu nous propose car elles nous rapportent non seulement un réconfort ici-bas mais aussi une réussite dans l'au-delà.

Dieu Glorifié soit-Il dit : «Ceux qui se défendent d'être avares sont ceux qui réussissent !»

(Sourate 59, verset 59).

Dieu Exalté dit : «Ceux qui recherchent constamment la Face de leur Seigneur ; ceux qui s'acquittent de la prière ; ceux qui font l'aumône, secrète ou publique, avec les biens que Nous leur avons accordés ; ceux qui repoussent le mal par le bien : voilà ceux qui possèderont la demeure finale, les Jardins de l'Eden.»

(Sourate 13, verset 22).

Le Prophète (QSSSL) a dit , un jour à Abou Dharr : «Penses-tu que la richesse soit l'abondance des biens ?» «Oui, ô Messager d'Allah.» «Tu penses donc que la pauvreté est la rareté des biens ?» «Oui ô Messager d'Allah !» «Non, la vraie richesse est celle du cœur et la vraie pauvreté est également celle du cœur.»

10 moyens d'accés à l'Amour d'Allah

1. La récitation du Coran en méditant ses versets, en essayant de comprendre leur sens et en cherchant à savoir ce qu'Allah veut nous transmettre.
2. Se rapprocher d'Allah par les œuvres surérogatoires. Cette initiative permet d'accéder au degré de ceux qui sont aimés, au-delà du degré de ceux qui aiment.
3. Invoquer Allah en permanence, en toute situation, que ce soit avec la langue, le cœur, l'acte ou l'état.

La part de l'amour témoigné à Allah est proportionnelle à la part le l'invocation qui Lui est consacrée.

4. Préférer ce qu'Il aime à ce qu'on aime quand on est attaqué par les passions ; et gravir les marches qui mènent vers ce qu'Il aime, même si la montée est pénible.
5. Examiner par son cœur les noms et les attributs d'Allah, les contempler, les connaître et se promener dans les jardins de cette connaissance, car quiconque connaît Allah à travers Ses noms, Ses attributs et Ses actes, L'aimera sans aucun doute.
6. Contempler Sa bonté, Sa bienveillance, Ses grâces et Ses bienfaits intérieurs et extérieurs ; cela invite à L'aimer.
7. Ce moyen est le plus extraordinaire. C'est l'humilité complète du cœur devant Allah.
8. Se consacrer à Allah quand Il descend (au ciel le plus bas le dernier tiers de la nuit) pour s'adresser confidentiellement à Lui, réciter Sa parole, se recueillir avec son cœur en observant les règles de convenance qu'exige la servitude, puis clôturer tout cela par l'imploration du pardon et le repentir.
9. Fréquenter ceux qui aiment Allah sincèrement, retenir leurs plus belles expressions comme on cueille les fruits les meilleurs, ne parler que s'il y a intérêt à le faire et qu'on est sûr que dans ce qui va être dit il y a un bien pour soi et une utilité pour autrui.
10. Ecarter tout motif qui s'interpose entre le cœur et Allah, Puissant et Majestueux.

L'imam Ibn El-Qayyim

A Méditer

Le Pont

Voici l'histoire de deux frères qui s'aimaient beaucoup et vivaient en parfaite harmonie dans leur ferme. Jusqu'au jour où, un conflit éclata entre eux.

Les deux frères vivaient du travail de leurs champs. Ils cultivaient ensemble et récoltaient ensemble. Ils avaient tout en commun.

Tout commença par un malheureux malentendu entre eux. Mais peu à peu, le fossé se creusa jusqu'au jour où il y eut une vive discussion entre eux. Puis un silence douloureux qui dura plusieurs semaines. Un jour, quelqu'un frappa à la porte du frère aîné. C'était un homme à tout faire qui cherchait du travail ; quelques réparations à faire. «Oui, lui répondit-il, j'ai du travail pour toi. Tu vois, de l'autre côté du ruisseau vit mon petit frère. Il y a quelques semaines, il m'a offensé gravement et nos rapports se sont brisés. Je vais lui montrer que je peux aussi me venger. Tu vois ces pierres à côté de ma maison ? Je voudrais que tu en construises un mur de deux mètres de haut, car je ne veux plus le voir.»

L'homme répondit : «Je crois que je comprends la situation.»

L'homme aida son visiteur à réunir tout le matériel de travail puis il partit en voyage, le laissant seul pendant toute une semaine.

Quelques jours plus tard, lorsqu'il revint de la ville, l'homme à tout faire avait déjà terminé son travail. Mais quelle surprise ! Le grand frère fut totalement bouleversé. Au lieu d'un mur de deux mètres de haut, il avait plutôt construit un magnifique pont.

Précisément à ce moment-là, le petit frère sortit de sa maison et courut vers le grand frère en s'exclamant : «Tu es vraiment formidable ! Construire un pont après ce que je t'ai fait ! Je suis fier de toi !» Pendant que les deux frères fêtaient leur réconciliation, l'homme à tout faire ramassa ses outils pour partir.

«Non, attends ! lui dirent-ils. Il y a ici du travail pour toi.»

Mais il répondit : «Je voudrais bien rester, mais j'ai encore d'autres ponts à construire !»

Soyons des constructeurs de ponts entre les hommes et nous saurons les réconcilier avec la volonté d'Allah !





Hadith

PARMI LES PAROLES du Prophète que rapporte Salman Al-Farisi ceci : «Ne sois surtout pas, si tu le peux, le premier à être au marché, ni le dernier à en sortir. C'est là en effet que le Diable vous livre sa bataille et c'est là qu'il a planté sa bannière.»

L'Arrêt et la Prédestination

Croire en l'Arrêt divin (al-qadâ') et en la Prédestination divine (al-qadar) est un des éléments du dogme musulman, ayant pour base la foi en Allah - exalté soit-il -, en la connaissance juste de Son Entité et de Ses Noms, et en l'affirmation de Ses Attributs de perfection obligatoires.

Ainsi, Allah - exalté soit-il - est par essence Omniscient, Tout-Puissant et Sa Volonté règne partout et est toujours présente. Il l'exerce comme Il veut en toute liberté.

La foi en l'Arrêt et la Prédestination se fonde sur ces Attributs divins, et on peut dire que cet élément du dogme vient compléter la foi en Allah et en Ses Attributs. Elle est l'expression du rayonnement de la Vérité divine.

La Science d'Allah - exalté soit-il - embrasse toute chose, et Allah - exalté soit-il - a écrit selon Sa Science les destinées.

Allah - exalté soit-il - dit : **« Il n'est pas un atome sur terre ou dans le ciel qui puisse échapper à Allah, point d'être plus petit ou plus grand, sans qu'il ne soit (déjà) pré-écrit dans un Livre probant. »** Sourate 10, « Jonas », verset 61.

C'est dans les **« pages »** de ce Livre qui nous est caché, et dont seul Allah connaît la vraie nature et l'emplacement, qu'est écrit la destinée de toutes choses et leur aboutissement, soit dans le malheur, soit dans la félicité.

Mais hélas ! Il ne nous est pas possible de connaître tous ces secrets ? Un sage poète a dit : *« Le monde de l'inconnu est un livre / Que le Maître des univers a mis à l'abri des regards/ Les gens ne voient de tout cela que la page du présent / L'une après l'autre ! »*

Définitions des termes

L'Arrêt (al-qada') et la Prédestination (al-qadar) ont chacun un sens particulier.

Sens de l'Arrêt (al-qadâ') - C'est la Science d'Allah - exalté soit-il - concernant ce que deviendront les créatures dans l'avenir. Donc, cet élément est en rapport avec l'Attribut : la « Science ».

Sens de la Prédestination (al-qadar) - C'est la réalisation des choses par Allah conformément à Sa Science et Sa Volonté. Certains savants ont donné la même définition aux deux termes, les considérant synonymes. Ce qui nous importe, c'est que nous déduisons que l'Arrêt et la Prédestination se rattachent aux Attributs divins : la Science (al 'ilm), la Volonté (al-irâda) et La Puissance (al-qoudra). -

Dans quel domaine sommes-nous contraints ?

Il y a des choses qui surviennent selon le Vouloir d'Allah - exalté soit-il - et selon Sa puissance. Elles s'imposent aux gens bon gré ou mal gré, consciemment ou inconsciemment. C'est ainsi que la raison et son degré d'intelligence ou d'idiotie ; que le caractère à tendance calme ou violente ; que les corps grands ou petits, beaux ou laids ; que la personnalité de l'individu extravertie ou renfermée ; que l'époque de naissance d'une personne, le lieu où elle vit, le milieu où elle grandit, l'identité de ses deux géniteurs, sa durée de vie et son agonie, sa richesse et sa pauvreté ; tout cela et ce qui est similaire, échappent à l'homme. C'est la Prédestination qui donne existence à tout cela, car ce qu'Allah - exalté soit-il - veut se réalise conformément à Sa Volonté par Sa Toute-Puissance. Personne n'est tenu responsable en la matière et n'est à blâmer.

Tous ses aspects sont au-dessus de nos forces et ne nous sont pas accessibles. C'est dans ce contexte qu'Allah - exalté soit-il - dit : **«Ton Seigneur crée ce qu'Il veut et choisit ce qu'Il veut. Il ne leur a jamais appartenu de choisir. Gloire et Pureté à Allah de ce qu'ils Lui associent !»** Sourate 28, « Le Récit », verset 68.

Les Textes de la Loi révélée et leurs indications (ad-dalâla), ainsi que les preuves rationnelles, s'accordent pour signifier l'obligation de croire en cette sorte de Prédestination.

Dans cette catégorie de Prédestination sont inclus les malheurs qui frappent la personne même, sa fortune ou sa progéniture, comme les maladies et les calamités. A partir du moment où l'individu a fait tout son possible pour s'en prémunir et a pris toutes les précautions nécessaires conformément aux Directives d'Allah - exalté soit-il -, s'il lui arrive un malheur quelconque, qu'il sache que ce qui l'a affecté provient d'une Prédestination et d'un Décret contre lesquels il ne peut rien, et qu'il ne peut absolument pas fuir. Il doit les accepter avec soumission et se remettre totalement à la Sagesse d'Allah - exalté soit-il -. Il doit savoir que ce qui l'a atteint ne pouvait pas le manquer et que ce qui l'a manqué ne pouvait pas l'atteindre.

Le Prophète d'Allah - exalté soit-il - a dit : *«Sache que si toute la nation s'unissait pour te faire quelque bien, elle ne pourrait te faire que le bien qu'Allah a déjà écrit pour toi ; si elle s'unissait pour te faire quelque mal, elle ne pourrait te faire que le mal que Allah a déjà écrit contre toi !»* (Rapporté par at-Tirmidhî et jugé authentique).

Allah - exalté soit-il - dit : **« Si Allah t'afflige d'un malheur, quel autre que Lui pourra y mettre fin ? Si c'est un bien qu'Il t'envoie, nul ne saurait s'y opposer, car Il est capable de tout !»** Sourate 6, « Les bestiaux », verset 17

Allah - exalté soit-il – dit : « Dis-leur : **« Rien ne peut nous atteindre que Allah n'ait déjà décrété. C'est Lui notre Seigneur-Protecteur, et c'est à Allah que doivent s'en remettre les croyants»** Sourate 9, « Le repentir », verset 51. Domaine du libre-arbitre

Quant à la seconde catégorie des choses afférentes au Décret et à la Prédestination, elle concerne les actes volontairement et consciemment accomplis. L'homme entreprend ces actions tout en étant conscient de sa liberté et de son emprise sur ce qu'il fait. Il sent l'indépendance de sa volonté et de sa capacité dans leur réalisation. Ce sentiment, en soi, est une preuve suffisante de sa liberté.

(Suivra)

Les 40 NAWAWIYA

HADITH 19 - L'AIDE D'ALLAH ET SA PROTECTION

Abd Allah ibn Abbâs (que Dieu l'agrée) a dit :

J'étais [un jour] derrière le Prophète 'paix et bénédiction sur lui) et il me dit :

« Ô jeune homme, je vais t'enseigner quelques préceptes. Garde Dieu, Dieu te gardera. Garde Dieu, tu le trouveras devant toi. Quand tu as une demande à adresser, adresse-la à Dieu. Quand tu cherches de l'aide, demande-le à Dieu. Sache le, si la communauté se réunissait pour t'être utile, f ses membres | ne te seraient utiles que par quelque chose que Dieu aurait écrit en ta faveur. Et s'ils se réunissaient pour te causer dommage, ils ne te causeraient dommage que par quelque chose que Dieu aurait écrit à ton encontre, les calâmes fussent-ils relevés et les feuillets secs ».

Selon une version autre que celle rapportée par at-Tirmidhî, il y a ceci *: « Garde Dieu, tu Le trouveras devant toi. Connais Dieu dans les moments d'aisance, Il te connaîtra dans les moments de détresse. Sache que rien de ce qui doit te manquer ne saurait t'atteindre et rien de ce qui doit t'atteindre ne saurait te manquer. Sache que le secours vient après la patience, la délivrance suit la détresse et le mésaise de plus d'aise s'accompagne ».*

La première version est authentique : c'est un Hadîth rapporté par al-Tirmidhî (n° 2635), Ahmad (1/393), (1/307), al Hâkim (3/541-542), Ibn as-Sunnî dans *Amal a lyawm wa-l-layla*, al Baghawî dans *Sharh as-sunna* (2/123), al Ajurrî dans *Ash-shari'a* (198-190), ash-Shajrî dans *Al amâl* (2/194-19$), Ibn al Jawzî dans *Zâd al masîr* (8/292), al Muttaqî dans *Al kanz* (5691, 43435), Abu Na'îm dans *Al hilya* (1/314).

La deuxième version est d'une faible autorité canonique -da'if- : c'est une tradition rapportée para Hâkim (3/542), al-Tabrânî dans *Al kabîr* (/1/178-223). Al 'Uqaylî dans *Ad-du'afâ* (3/1437). Al Bayhaqî dans *Al adâb* (1073). Al-Tabrânî dans *Ad-du'â* (41). Dans sa chaîne -isnad- il y a Îsâ ibn Muhammd al Qurashî, Abu Hâtim dit de lui qu'il n'a pas une forte autorité canonique.

COMMENTAIRE

Les paroles d'Ibn 'Âbbâs « J'étais derrière le Prophète (paix et bénédiction sur lui)» supposent qu'il était derrière lui en croupe sur sa monture, ou il marchait simplement derrière lui, peu importe, l'essentiel est qu'il lui a fait cette grande recommandation.

« Je vais t'enseigner quelques l'intention d'Ibn 'Abbâs vers ce qui va être dit par la suite.

«Préceptes » : Le Prophète (paix et bénédiction sur lui) a commencé ainsi par attirer

Le premier précepte : « Garde Dieu » c'est à dire : Garde Ses limites Ses lois en accomplissant Ses ordres et en évitant Ses interdits.

Le deuxième précepte : « Il te gardera » ceci dit, II te gardera dans ta religion, ta famille, tes biens et ta personne, car Dieu rétribue les bel-agissants en fonction de leur bel-agir. Cela sous-entend que celui qui ne garde pas les limites sacrées de Dieu et Ses injonctions ne mérite pas d'être gardé par Lui -Puissant et Majestueux.

Le troisième précepte : « Quand tu as une demande à adresser, adresse-la à Dieu » : Quand tu as besoin de quelque chose, demande-la à Dieu et ne demande rien aux créatures. Et si tu as adressé une demande à une créature dans ce qu'elle est capable de faire, sache que ce n'est qu'une cause parmi d'autres, le vrai causateur est en fait Dieu -Puissant et Majestueux-, appuie-toi entièrement sur Lui.

Le quatrième précepte : « Quand tu cherches de l'aide, demande-la à Dieu » : Quand tu veux de l'aide, ne la demande qu'à Dieu, c'est Lui qui tient dans Sa Main le royaume des cieux et de la terre. Si tu es sincère dans ta recherche de l'aide auprès de Lui et tu t'en remets à Lui, il t'aidera. Quand tu demandes de l'aide à une créature, dans ce qu'elle est capable de faire, aie la conviction que ce n'est qu'une cause, et que c'est Dieu qui l'a mis à ton service.

Le cinquième précepte : « Sache-le, si la communauté se réunissait pour t'être utile, [ses membres ne te seraient utiles que par quelque chose que Dieu aurait écrit en ta faveur » : Si la communauté entière, de son début jusqu'à sa fin, se réunissait pour t'être utile, ses membres ne te seraient utiles que par quelque chose que Dieu aurait écrit en ta faveur.

En vérité, l'utilité des créatures dont bénéficie l'homme provient de Dieu, c'est Dieu qui l'a écrite pour toi. Cela nous incite à s'appuyer sur Dieu le Très-Haut et que les membres de la communauté ne nous apportent un bien que par la permission de Dieu Puissant et Majestueux.

Le sixième précepte : « Et s'ils se réunissaient pour te causer dommage, ils ne te causeraient dommage que par quelque chose que Dieu aurait écrit à ton encontre ».

En effet, quand quelqu'un te fait du mal, sache que c'est Dieu qui l'a écrit pour toi, accepte donc le Décret de Dieu, et nul grief si tu essaies de repousser le mal de toi, car Dieu a dit **: { La rétribution d'une action mauvaise l'égalera en mauvaiseté }**. Coran 42,40.

Le septième précepte : « Les calâmes furent-ils relevés et les feuillets secs » : Ce que Dieu a écrit est déjà fini, les plumes du Décret sont déjà relevées, l'encre des plumes sur les pages du Décret sont déjà secs et il n'y aura pas de changement aux paroles de Dieu. Dans l'autre version, il y a ceci : «Connais Dieu dans les moments d'aisance, II te connaîtra dans les moments de détresse», c'est à dire : Acquitte-toi du droit de Dieu quand tu es en situation d'aisance tels qu'une bonne santé et des biens en abondance, «II te connaîtra dans les moments de détresse» : quand la santé se dégrade et la fortune disparaît et que tu as besoin de Dieu, II te connaîtra en vertu des œuvres salutaires que tu as faites, œuvres par lesquelles tu as connu Dieu -Puissant et Majestueux- « Sache que rien de ce qui doit te manquer ne saurait l'atteindre et rien de ce qui doit l'atteindre ne saurait te manquer » : Ce que Dieu le Très-haut a décrété qu'il t'arrivera ne te manquera pas, mais il t'arrivera immanquablement car Dieu l'a décrété. En revanche, ce que Dieu a écrit qu'il te manquera ne t'atteindra jamais. Le décret revient à Dieu dans sa totalité.

Cela pousse désormais l'homme à s'en remettre entièrement à son Seigneur. « Sache que le secours vient après la patience » : Dans cette phrase, il y a incitation à la patience, car puisque le secours est lié à la patience, l'homme fera preuve de patience pour jouir par la suite du secours. « La délivrance suit la détresse et le mésaise de plus d'aise s'accompagne » : La délivrance c'est la dissipation du mal et du chagrin, Dieu le Très-Haut a répété cette dernière phrase dans la sourate L'Epanouissement : **{ Assurément le mésaise de plus d'aise s'accompagne, le mésaise de plus d'aise s'accompagne }**.Coran 94,5-6

poivrons farcis a la viande hachée sauce rouge



Ingrédients:

Pour la farce
- 500 gr de viande hachée
- un peu oignon râpé prélevé sur celui de la sauce (1 cuillère à café)
- 6 petits poivrons de couleur au choix
- 2 cuillères à soupe de riz
- 1/2 bouquet persil finement haché
- quelques feuilles de coriandre hachée
- sel, poivre noir
- 1 œuf

Pour la sauce
- 3 pilons de poulet ou 1 morceau de d'agneau
- 1 gros oignon râpé
- 2 gousses d'ail écrasées
- 2 cuillères à soupe de coriandre fraîche
- sel, poivre noir
- piment en poudre
- 1/2 cuillère à café paprika
- 1/2 cuillère à café de Ras el hanout
- 1/2 cuillère à café de Gingembre
- 1/2 branche de céleri
- 1 verre de pois chiches
- 2 tomates fraîches râpées
- 1 cuillère à soupe de concentré de tomate

Préparation de la sauce

- Mixez l'oignon et l'ail et faire revenir dans une marmite avec un peu d'huile.
- Ajoutez le poulet, la tomate,les pois chiches, le concentré, les épices, la coriandre ciselée, la branche de céleri.
- Salez poivrez et laissez mijoter 10 minutes avant d'ajouter 1/2 litre d'eau.
- Fermez la marmite et laissez cuire 15 minutes à couvert.
- Coupez la tête des poivrons, les épépiner et les laver.

Préparation de la farce
- Dans un saladier, mélangez ensemble, la viande hachée, le riz cuit, l'oignon prélevé, le sel, le poivre, le persil, la coriandre. Liez avec le jaune d'œuf et garnir les poivrons. Avec le restant de farce, façonnez des boulettes que l'on ajoutera dans la sauce.
- Vérifiez la cuisson du poulet et des pois chiches. Déposez les poivrons farcis avec les boulettes de viande et laissez cuire environ 15 minutes.
- Ajoutez de l'eau si celle ci a beaucoup réduit. En fin de cuisson, parsemez de coriandre ciselée et servir.

SMOOTHIE PÊCHE, ORANGE ET ABRICOT



Ingrédients:

- 1 orange pressée
- 1 pêche jaune
- 1 abricot
- 1 nectarine jaune
- 1 verre de lait ou un yaourt nature
- sucre selon le goût
- 3 glaçons
- 1 zeste de citron

Instructions:

- Lavez et pellez tous vos fruits.
- Pressez l'orange et versez le jus dans un blender.
- Découpez les pêches et l'abricot en petits morceaux. ● Gardez 3 quartiers de pêches ou nectarine pour la décoration de vos verres.
- Ajoutez les fruits coupés et le lait ou le yaourt dans le blender.
- Mixez plusieurs minutes en variant la vitesse si votre blender le permet.
- Lorsqu'il n'y a plus de morceaux de fruits apparents, goûtez le jus et ajouter le sucre à votre goût.
- Ajoutez le jus de citron et les glaçons puis mixez à puissance maximum.
- Versez dans les verres le smoothie.
- Décorez le verre des quartiers de pêches.
- Vous pouvez ajouter quelques feuilles de menthe à votre mixture et déposer sur le verre une petite feuille pour la décoration.
- Le smoothie se boit très frais.

AMUSE BOUCHE - OEUFS FARCIS



Ingredients

- 6 oeufs durs
- 2 c-a-soupe (30 ml) pleines de mayonnaise
- ½ c-a-the (2.5 ml) de sucre
- 1 c-a-the (5 ml) de vinaigre blanc
- 1 c-a-the (5 ml) de moutarde
- une pincee de sel
- Paprika

Instructions

- Couper les oeufs en 2 sur la longueur, retirer les jaunes et mettre les blancs de coté.
- Dans un bol, écraser à l'aide d'une fourchette les jaunes d'oeufs, ajouter la mayonnaise, la moutarde, le sucre, le vinaigre et le sel.
- Mélanger bien le tout, remplir la poche à douille cannellée de mon partenaire Birambault.
- Dresser sur les blancs d'oeufs, saupoudrer de paprika et réserver au frais jusqu'à moment de servir.

SALADE DE PATES AU THON



Ingrédients

- 1 oignon blanc coupé en petits morceaux
- 1 poivron rouge ou vert coupé en dés
- 2 tomates coupées en dés
- 1 petit piment frais coupé
- 200 gr de pâtes fusilli
- 100 gr de feta en cube
- 1 boite de thon au naturel en tranche

Pour la sauce
- 1 cuillère à soupe de vinaigre balsamique
- 1 cuillère à soupe de vinaigre blanc
- 1 cuillère à soupe de citron
- 2 cuillères à soupe de coriandre fraîche ciselée
- Huile
- Sel d'ail
- 1 pincée de sucre

Instructions

- Faire cuire les pâtes dans une grande casserole d'eau salée jusqu'à qu'elles deviennent al dente. Réservez
- Coupez tous les légumes en dés et mélangez dans un saladier. Mélangez ensuite les ingrédients de la sauce. Rectifiez l'assaisonnement si nécessaire.
- Mettre les pâtes dans le saladier avec les légumes et la moitié du thon.
- Versez la vinaigrette et mélangeant bien.
- Ajoutez alors les dés de feta et le restant de thon sur le dessus.
- Décorez avec des olives.
- Mettre la salade au frais pendant 1 heure environ. Servir très frais.

Creme brulée onctueuse et inratable

Ingrédients

Pour 4 ramequins
- 5 jaunes d'œufs
- 80 gr de sucre
- 50 cl de crème fleurette
- 1 gousse de vanille des îles
- Cassonade

Cuisson 60 minutes – th. 100° C

Instructions

- Dans un saladier, mettre les jaunes d'œuf avec le sucre et mélangez au fouet main jusqu'à ce que le mélange blanchisse légèrement.
- Ajoutez la crème fleurette, et fouettez.
- Fendre la gousse de vanille en deux dans le sens de la longueur, grattez pour récupérer les graines et ajoutez les à la préparation.



- Versez dans une casserole et faire cuire la crème en remuant constamment jusqu'à qu'elle épaississe légèrement. Elle ne doit pas bouillir mais simplement épaissir.
- Retirez du feu et versez la crème dans les ramequins.
- Remplir d'eau le lèche frite allant au four et déposez les crèmes. Faire cuire au bain marie pendant 60 minutes th. 100°C. Une fois cuite, les mettre au réfrigérateur au moins 4 heures.
- Au moment de servir, saupoudrez vos crèmes de cassonade ou sucre en poudre et avec un chalumeau, brûlez-les jusqu'à obtenir un beau caramel doré.
- A défaut de chalumeau, vous pouvez utilisez le grill de votre four.

BOUQALA DU JOUR

"Ya kaydin achmoua'a hakou chama'a kidouha, balek el ghayeb aya'aoud wa alfarha ana'awdouha"

LA RECLUSE BRUNE: POURQUOI IL FAUT VRAIMENT S'EN MÉFIER



D'APPARENCE INOFFENSIVE, cette petite araignée commence à faire des dégâts en Languedoc-Roussillon. Faites attention si vous en croisez une !
Sa taille n'est pas à la hauteur de ses ravages. En Languedoc-Roussillon, deux femmes ont subi une opération de chirurgie plastique, après avoir été piquées par la loxosceles reclusa (dite la recluse brune). Elle mesure 1,5 cm au maximum et elle est originaire d'Amérique du Nord.
La recluse brune peut se cacher partout, comme le rapporte le Midi Libre. Sandra, l'une des victimes, raconte que la bestiole s'était nichée dans sa cuisse. Elle a ressenti de grosses démangeaisons quelques heures plus tard. Sa jambe douloureuse était recouverte" de traces rouges et bleues". Le venin s'était diffusé et la chair s'était nécrosée. Il a fallu l'opérer d'urgence afin de lui retirer ces chairs mortes.
Pas toujours une opération nécessaire
Toujours selon le Midi-Libre, "toutes les morsures de recluse brune ne donnent cependant pas lieu à des interventions chircurgicales".

UNE GRAPPE DE RAISIN VENDUE PRÈS DE 7.500 EUROS AU JAPON



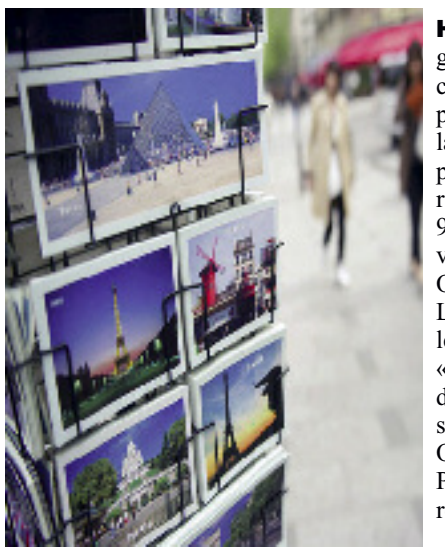
UNE GRAPPE de raisin japonais s'est vendue jeudi pour la somme record d'un million de yens (7.460 euros), soit 287 euros le grain, une coquette somme même au Japon, où les fruits sont un luxe.
La grappe de 26 grains de raisin de variété rouge, proposée aux premières enchères de cette année à Kanazawa, à 300 km au Nord-Ouest de Tokyo, a pulvérisé le record de 550.000 yens atteint l'an dernier. Chaque grain était, il est vrai, de la taille d'une balle de ping-pong et pesait au moins 20 grammes, selon le bureau local de l'agriculture.
Cette année déjà, une paire de melons Yubari de Hokkaido, dans le nord du Japon, considérés comme un signe de statut social, avaient été emportée pour la somme de 1,5 million de yens. Un grand magasin n'a pas hésité non plus à débourser 300.000 yens pour deux mangues impeccables.
Les Japonais offrent souvent des fruits délicats en cadeau et les boutiques spécialisées prospèrent malgré le manque de vigueur de l'économie japonaise. Les pastèques carrées ou même en forme de coeur font fureur et une pêche blanche de la taille de la tête d'un nouveau-né peut se vendre 2.000 yens (15 euros).

UN ANACONDA MEURT APRÈS AVOIR MANGÉ UN AUTRE ANACONDA



UN DERNIER REPAS indigeste pour cet Eunectes murinus, un anaconda vert capable d'atteindre les neuf mètres de long. À l'instar du python et du porc-épic, cet anaconda a eu les yeux plus gros que le ventre.
S'il est capable d'engloutir des kangourous, des cochons ou même des crocodiles, cet Eunectes murinus (une espèce très portée sur le cannibalisme) s'est attaqué à un autre anaconda. Une bien mauvaise idée...
Cet anaconda vert, pouvant atteindre les neuf mètres de long, a été retrouvé sans vie par des villageois en Amérique latine. Ils ont tout simplement découvert un autre anaconda à l'intérieur du prédateur.

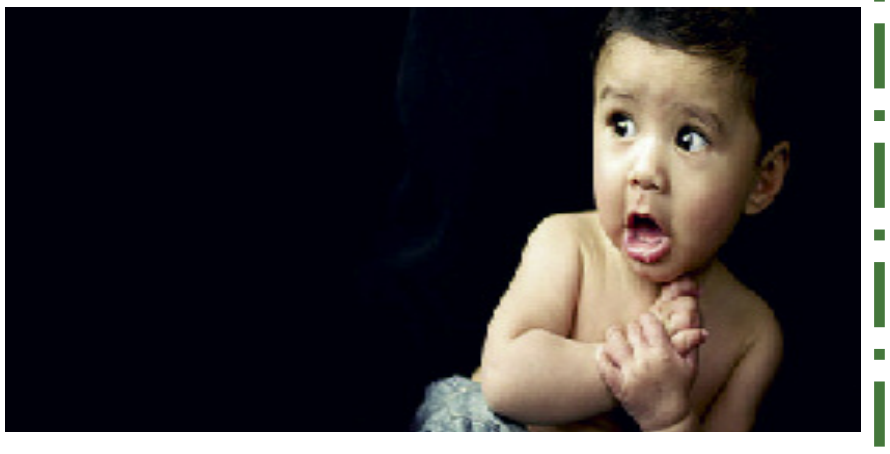
ELLE REÇOIT UNE CARTE POSTALE POSTÉE IL Y A... 19 ANS



HEUREUSEMENT, le message n'avait rien d'urgent. Une habitante de Saint-Lyphard, petite commune située au nord de Saint-Nazaire, a reçu par la Poste le 30 juin dernier une carte postale à laquelle elle ne s'attendait pas. Et pour cause : posté depuis l'archipel des Seychelles, ce courrier de vacances était signé de sa cousine âgée de 90 ans qui n'a plus du tout pour habitude de voyager vers de lointaines contrées, raconte Ouest-France ce jeudi.
L'explication vient en fait de la date d'éxpédition : le 10 juin 1996, soit il y a un peu plus de 19 ans ! « Je lui ai téléphoné pour la remercier comme il se doit pour sa gentille carte », a confié Marie-Thérèse, la destinataire de la carte, à Ouest-France.
Où ce courrier est-il resté tout ce temps ? La Poste n'a pas encore donné d'explications sur ce retard pour le moins exceptionnel.

Le saviez-vous

EN INDE, IL Y A UNE TRADITION PENDANT LAQUELLE ON JETTE LES BÉBÉS DE 15 MÈTRES DE HAUTEUR !



- A Solapur, au nord-ouest de l'Inde, il existe un rituel assez bizarre, en effet, chaque année, les parents se rassemblent de partout de la région devant un temple de 15 mètres de hauteur pour accomplir un baptême qui est censé apporter la bénédiction des dieux à leurs bébés.
- Au cours de ce rituel, les nouveaux nés sont jetés du toit du temple pour effectuer une chute de 15 mètres avant d'être réceptionnés par leurs parents au sol.

La Russie met en garde contre les selfies



LA RUSSIE lance une campagne afin d'avertir la population des dangers liés à la prise de selfies après que cette mode photographique a causé des dizaines d'accidents dont certains mortels.
Le ministère de l'intérieur russe a pris les choses en main en lançant une vaste campagne d'information sur le web, en vidéo mais aussi en distribuant des folders informatifs. Pour expliquer les dangers du selfie, le ministère a créé des panneaux de signalisation indiquant les choses à ne pas faire lorsque l'on prend une photo de soi-même.
Parmi celles-ci, quelques exemples cocasses dont ne pas prendre un selfie devant un lion ou en tenant une arme. "Prendre un selfie cool peut vous coûter la vie" indique la campagne de sensibilisation.
"Malheureusement, nous avons remarqué récemment un nombre croissant d'accidents causés par les amateurs de selfie", indique Yelena Alexeyeva, du ministère de l'intérieur.
"Depuis le début de l'année, on parle d'environ une centaine de blessés".
La campagne de mise en garde a été lancée après qu'une Moscovite âgée de 21 ans s'est gravement blessée à la tête alors qu'elle prenait un selfie tout en tenant un pistolet dans l'autre main.

Mathématiquement, les plis du cerveau ressemblent à du papier froissé

Le cerveau est une structure extrêmement complexe, tant dans son fonctionnement que dans son développement. Les nombreuses circonvolutions de sa surface semblent en être une illustration. Pourtant, des chercheurs brésiliens proposent aujourd'hui de les comparer à du simple papier froissé.



L'image du cerveau humain, formé de creux et de bosses, nous est familière. Mais les processus qui régissent la formation de ces circonvolutions gardent encore une part de mystère. Une récente étude, publiée par le magazine Science et menée conjointement par des biologistes et des physiciens de l'université de Rio de Janeiro (Brésil), apporte un éclairage nouveau… et surprenant. La loi mathématique qui décrit le froissement des feuilles de papier permettrait également de décrire les circonvolutions cérébrales ! La forme de notre cerveau ne serait donc pas le résultat d'une évolution subtile mais simplement le fait d'un processus physique des plus classiques.

Rappelons que le cerveau humain n'est pas le seul à présenter ce type de replis sinueux. Les cerveaux d'autres mammifères, comme les chiens, les chats ou les éléphants, montrent également des circonvolutions. Objectif commun : augmenter la surface totale du cortex dans le volume limité de la boîte crânienne. Pendant des décennies, les chercheurs ont tenté, en vain, d'établir un lien entre le nombre de ces circonvolutions et d'autres caractéristiques. Il n'existe ainsi, par exemple, pas de rapport entre le nombre de replis sinueux et le poids du cerveau ou le nombre de neurones.

Les chercheurs brésiliens ont travaillé sur des données issues de 62 espèces différentes. Et ils ont établi une loi qui semble universelle et qui relie la surface totale du cortex et son épaisseur à la surface exposée. Comme la surface d'un cercle augmente en fonction du carré de son rayon, le produit de la surface totale du cortex et de son épaisseur augmente comme la puissance 1,25 de sa surface exposée. « En biologie, il est exceptionnel de trouver une relation mathématique qui correspond aussi parfaitement à l'ensemble des données », souligne Georg Striedter, un neuroscientifique de l'Université de Californie interrogé par le magazine Science.

L'origine des circonvolutions enfin expliquée ?

Et il se trouve que la loi en question est la même que celle qui décrit le froissement de feuilles de papier. Un résultat que la physique explique simplement par le fait que le papier froissé finit toujours dans la configuration qui minimise son énergie. En est-il de même pour notre cerveau ? La réponse n'est pas si simple. Car le papier froissé est soumis à des forces extérieures, celles appliquées par les mains. Le cortex, quant à lui, est plus vraisemblablement soumis à des forces internes qui restent, à l'heure actuelle, non encore clairement identifiées. Certains modèles, par exemple, supposent que le cortex externe grandit plus rapidement que le cortex interne, créant ainsi des circonvolutions observées.

Les chercheurs brésiliens proposent un point de vue différent. Selon eux, à chaque étape de son développement, le cortex est plus fortement soumis à la pression extérieure du crâne qui le contraint à se froisser, comme du papier. Une hypothèse qu'ils comptent bien soumettre à l'expérience en étudiant des cerveaux de porc à différentes étapes de leur développement. Si la relation mathématique évoquée plus haut reste valable au fil du temps, il n'y aura plus besoin de faire intervenir un autre processus pour expliquer les circonvolutions.

Question/Réponse

VACCINS : À QUOI SERVENT LES SELS D'ALUMINIUM ?



Les adjuvants composés de sels d'aluminium sont les adjuvants vaccinaux les plus utilisés depuis leur mise au point par Alexander Thomas Glenny, en 1926.

Les sels d'aluminium reconnus pour leur efficacité

Au regard des dizaines de milliards de doses de vaccins injectées depuis plus de 80 ans dans le monde, les sels d'aluminium bénéficient d'une reconnaissance considérable en termes d'efficacité et de tolérance.

Les sels d'aluminium dans la plupart des vaccins

Utilisés tout d'abord pour les anatoxines tétaniques et diphtériques, les adjuvants ont ensuite été introduits dans la plupart des autres vaccins : coqueluche, poliomyélite inactivé, hépatites A et B, Haemophilus influenzae, méningocoque, papillomavirus, etc.

Un adjuvant qui favorise la réponse immunitaire

Leur mécanisme d'action repose sur le fait qu'ils permettent un relargage progressif de l'antigène vaccinal (ce que les spécialistes appellent l'effet dépôt). Par ailleurs, les sels d'aluminium induisent la différenciation des macrophages en cellules dendritiques, et favorisent la réponse immunitaire et la production d'anticorps. Une dernière précision : le site d'injection doit être de préférence intramusculaire, car la réponse immunitaire et la tolérance locale sont meilleures que par la voie sous-cutanée.

Cancer du sein : le dépistage réduit-il significativement les décès ?

DEUX ÉTUDES, parues simultanément cette semaine aux États-Unis et en Grande-Bretagne, remettent en cause l'intérêt du dépistage pour prévenir le cancer du sein. Elles viennent ainsi alimenter un débat qui prend de plus en plus d'ampleur entre spécialistes du monde entier.

Une étude, menée par le professeur Philippe Autier de l'Institut of Global Public Health, en collaboration avec le professeur Peter Boyle de l'université de Strathclyde (Royaume-Uni) et l'Institut de Recherche et de Prévention International de Lyon, a été publiée dans le Journal of the Royal Society of Medicine.

Lui et son équipe ont repris les résultats d'une célèbre étude, réalisée en Suède dans les années 1960 et 1970, qui avait servi de base aux mises en place des politiques de dépistage du cancer du sein dans plusieurs pays, dont l'Angleterre. Ces essais mettaient en évidence que l'on pouvait, grâce au dépistage, éviter 20 à 25 % des décès par cancer du sein.

Des politiques de prévention à revoir

Après analyse, les scientifiques ont déclaré qu'ils avaient trouvé des erreurs fondamentales dans l'analyse statistique. En fait, les essais montrent que l'avantage du



dépistage était faible, moins de 10 %, très loin des 20 à 25 % annoncés. De fait, ils conseillent aujourd'hui aux pays qui s'étaient basés sur ces résultats de repenser leur politique de prévention en matière de dépistage du cancer du sein.

Une prise de position qui, outre-Manche, n'a pas été partagée par tous. Notamment par le professeur Julietta Patnick, directrice des programmes de dépistage du cancer au sein du NHS (National Health Service, la Sécurité sociale britannique), qui a rappelé les résultats d'une étude de 2012 menée au Royaume-Uni. Elle avait mis en évidence que le dépistage chez des femmes de 50 à 70 ans avait réduit la mortalité de 20 %, épargnant ainsi 1.300 vies.

Seize millions de femmes suivies

La seconde étude a été menée par le professeur Richard Wilson de l'université Harvard à Cambridge (États-Unis). Avec son équipe, ils ont analysé les données sur le cancer issues du SEER (Surveillance, Epidemiology and End Results), impliquant plus de 16 millions de femmes âgées de 40 ans suivies de 2000 à 2010 dans 547 comtés des États-Unis.

Les résultats, publiés dans la revue Jama Internal Medicine, confirment ceux de la première étude. « Une augmentation de 10 % des dépistages a été associée à une augmentation de 16 % des diagnostics des cancers du sein, analyse le professeur Wilson. Cependant, aucun lien entre dépistage et réduction du taux de décès dus au cancer n'a été trouvé. »

Néanmoins, la prudence s'impose. En effet, si le débat s'anime entre les partisans du dépistage et les sceptiques, le nombre d'études penchant pour l'efficacité du dépistage est toujours supérieur.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2.
Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.
Convient pour banque ou firme étrangère.
Intermédiaires s'abstenir.

Contact : 0770 25 19 03

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au
(0779)15.09.25.

Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

SOS

Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf. : Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.
Tél. : 0781509853 CCP N° 170 280 10 clé 90.

SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° **(0557) 17.70.68.**
Que Dieu récompensera les bienfaiteurs,
Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara

Félicitations

La famille Benaicha est très heureuse de féliciter leur chère fille

Melle Meriem Benaicha

Pour l'obtention de son Bac et lui souhaitons d'autres succès dans ses études



Félicitations

Les familles Adryen et Ghili sont très heureuses de féliciter leur chère fille

Mlle Adryen Séréna

Pour l'obtention du Bac et lui souhaitant d'autres succès dans ses études supérieures



A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

VEND

Vent et Réparation + pièces de rechange Motos

Tél : (0554).71.80.54

VEND

terrain de 300m2 à Ziama Mansoureah (W. Jijel)

Tél. : (0560)35.17.68

VEND

Vend des lots de terrains de 250M et plus à Ouled Moussa 1kl du centre ville. 18U M avec Acte

Tel : 0550.70.58.78

Terrain

Vends un terrain agricole, bien plat, 2 811 m², au lieu-dit Tarha Das Ouvarnou Taguersift, Freha - T.O - avec établissement d'un certificat de possession 2 100 DA m².

Tél. (0550) 65.04.02

Villa

Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

(0560) 69.59.54



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N°10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR L'ÉPIDÉMIE D'EBOLA AU SIÈGE DE L'ONU À NEW YORK

Ban Ki-moon appelle à aider financièrement les pays touchés

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a exhorté, hier la communauté internationale à aider financièrement les trois pays durement touchés par le virus Ebola, lors d'une conférence internationale sur l'épidémie organisée au siège de l'ONU à New York.



DR

La tâche qui nous attend est immense : il s'agit de concrétiser nos promesses de solidarité», a dit M. Ban dans un discours à l'ouverture de cette conférence, en présence des présidents de la Guinée, du Liberia et de la Sierra Leone. «Je vous demande de vous joindre à moi pour apporter un soutien durable aux populations des pays touchés par Ebola», a indiqué M. Ban lors de la conférence, dont l'objectif était de mobiliser 3,2 milliards de dollars au cours des deux prochaines années pour que la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone se remettent de cette crise. Il a rappelé que l'impact de l'épidémie était important et que celle-ci avait érodé les progrès en matière de paix et de développement et avait fortement perturbé le fonctionnement des services sanitaires et sociaux.

Plusieurs secteurs ont été touchés : l'agriculture, le secteur minier, le commerce, le tourisme, le transport, la pêche et l'élevage, et le fonctionnement des écoles, des hôpitaux et des autres infrastructures publiques a également souffert, a-t-il déploré. «Toutes ces perturbations ont eu un impact négatif sur les économies des trois pays», a noté M. Ban.

C'est pour cette raison que la communauté internationale doit continuer de faire du relèvement de ces pays une priorité pendant une longue période, afin de renforcer leur résilience à des chocs futurs, a-t-il indiqué.

«Investir en Guinée, en Sierra Leone et au Liberia rapportera des dividendes au niveau mondial en évitant que des épidémies locales ne deviennent des urgences nationales et régionales», a souligné le secrétaire général de l'ONU.

M. Ban a également salué les efforts de l'Union africaine (UA) pour mobiliser les dirigeants africains, ainsi que le secteur privé et la société civile en Afrique, afin d'aider les pays affectés. «L'unité régionale a été déterminante pour contrôler l'épidémie et elle sera cruciale pour assurer un relèvement efficace», a souligné M. Ban, qui a notamment fait l'éloge des 800 volontaires africains qui ont été déployés dans le cadre du mécanisme de soutien de l'UA face à l'épidémie.

Le chef de l'ONU a aussi salué les pays qui ont répondu à son appel à l'aide quand l'épidémie faisait rage et qui ont permis de freiner sa progression grâce à leur soutien logistique et médical.

Le président guinéen Alpha Condé se félicite de la «mobilisation exceptionnelle»

LE PRÉSIDENT guinéen Alpha Condé s'est félicité vendredi à New York de la «mobilisation exceptionnelle» des donateurs lors d'une réunion destinée à rassembler des fonds pour venir en aide aux trois pays les plus affectés par le virus Ebola. L'ONU a annoncé à l'issue de cette réunion que ces pays d'Afrique de l'Ouest (Liberia, Sierra Leone, Guinée) avaient reçu des promesses de financement de 3,4 milliards de dollars sur deux ans pour redresser leurs économies dévastées par Ebola et renforcer leurs systèmes de santé. «On verra» si ces promesses sont tenues, a déclaré M. Condé dans un entretien accordé à l'AFP. «Il y a au moins une chose évidente, c'est que la mobilisation est exceptionnelle, tout le monde est venu, au moins les gens ont répondu à l'appel».

«Il est important d'avoir un plan Marshall» pour aider les pays ravagés par Ebola, a réaffirmé le président guinéen. Il a rappelé que le plan Marshall «avait permis à l'Europe de se redresser» après la Deuxième guerre mondiale. Or, a-t-il ajouté, «Ebola c'est comme une guerre, c'est comme si on sortait d'une guerre très grave».

Désormais, les priorités de la Guinée «sont la santé et l'éducation, car Ebola a fait apparaître la faiblesse grave de notre système de santé». Il faut aussi selon le président guinéen relancer l'agriculture, soutenir davantage le secteur privé pourvoyeur d'emplois et développer les infrastructures énergétiques. La Guinée, où Ebola a fait plus de 2.400 morts, n'est toujours pas parvenue au stade du «zéro cas» d'Ebola car, a-t-il souligné, «il est plus facile de passer de 100 à 10 (cas) que de dix à un». «Le problème de fond actuellement», a-t-il expliqué, «c'est la maîtrise des contacts» des personnes infectées. «On a un cas ici, un cas là, il faut trouver les contacts (..) c'est comme de chercher une aiguille dans une botte de foin». L'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest, la plus grave depuis l'identification du virus en Afrique centrale en 1976, était partie en décembre 2013 du Sud guinéen. Elle a fait plus de 11.200 morts sur plus de 27.500 cas, un bilan sous-évalué de l'aveu même de l'OMS. Plus de 99% des victimes se concentrent en Guinée, en Sierra Leone et au Liberia. Ce dernier pays a payé le plus lourd tribut, avec 4.800 morts.

La Commission européenne débloque une enveloppe de 450 millions d'euros

QUELQUE 450 millions d'euros seront débloqués par la Commission européenne en faveur de trois pays les plus touchés par le virus Ebola, Guinée, Sierra Leone et Liberia, répondant, hier à un appel de l'ONU à de nouveaux dons.

«Cette nouvelle contribution porte le montant total de l'aide fournie par la Commission européenne pour lutter contre l'épidémie d'Ebola à 869 millions d'euros, dont 660 millions sous forme de fonds de développement visant à soutenir les plans de redressement des trois pays concernés», a précisé la Commission dans un communiqué.

L'aide annoncée vendredi s'élèvera à 171,4 millions d'euros pour la Sierra Leone, 121 millions d'euros pour le Liberia et 148,9 millions d'euros pour la Guinée, avec une enveloppe additionnelle de huit millions d'euros octroyée à l'ensemble des pays touchés par le virus pour le financement de projets multi-pays, a détaillé la Commission.

«Ce concours financier aidera les pays à se redresser à long terme et ra à des programmes dans les domaines de la santé, de l'agriculture, des infrastructures, de l'éducation, de l'hygiène publique, de la stabilité macroéconomique et des transports». Au total, avec les contributions des Etats membres, l'enveloppe promise par les Européens pour aider à éradiquer l'épidémie, qui a fait plus de 11.200 morts depuis décembre 2013, s'élève à 1,8 milliard d'euros.

Le commissaire européen chargé de l'aide humanitaire et de la gestion des crises, Christos Stylianides, en informera la Conférence internationale sur le relèvement après Ebola, organisée vendredi par les Nations unies à New York avec comme objectif de réunir 3,2 milliards de dollars.

Le virus de la nouvelle épidémie d'Ebola similaire au précédent

DES TESTS réalisés sur le premier cas signalé d'Ebola en trois mois au Liberia ont montré que ce virus est «génétiquement similaire», et donc lié, à celui qui a sévi dans la région de Margibi fin 2014, a annoncé l'OMS. Le Liberia a annoncé le 30 juin qu'un adolescent de 17 ans était mort de la fièvre hémorragique après l'avoir transmise à deux autres personnes, dans la région côtière de Margibi. Il s'agissait des trois premiers cas d'infection depuis plus de trois mois. Depuis deux autres cas des personnes venant du même village que l'adolescent décédé ont été identifiés, portant à cinq le total de cas confirmés.

D'après l'OMS, les tests réalisés sur des échantillons du premier cas «ont montré que le virus est génétiquement similaire» à celui «qui a infecté beaucoup de personnes dans la région de Margibi il y a plus de six mois, fin 2014». Ces résultats montrent, selon les experts, que «le virus» qui frappe cette région côtière du Liberia, «semble être lié à celui qui circulait précédemment» dans le pays.

Pour l'OMS, cela signifie qu'»il semble peu probable que ce retour» du virus «ait été causé par un virus importé (...) de Guinée ou de Sierra Leone».

«Il est également peu probable», explique l'organisation onusienne, que la nouvelle épidémie qui frappe le Liberia se soit développée à partir d'»un réservoir naturel, comme une chauve-souris ou un autre animal».

Un séquençage génétique des 4 autres cas signalés est toujours en cours. D'autres analyses sont également en cours pour permettre de bien identifier l'origine de cette nouvelle infection. Le 9 mai, l'OMS avait déclaré la fin de la transmission du virus au Liberia, soit 42 jours - deux fois la durée maximale d'incubation - après l'enterrement le 28 mars du dernier cas connu. Après une nette décrue depuis le début de l'année dans les trois pays, l'épidémie est repartie à la hausse en Guinée et en Sierra Leone en mai.

L'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest, la plus grave depuis l'identification du virus en Afrique centrale en 1976, partie en décembre 2013 du Sud guinéen, a fait depuis plus de 11.250 morts pour quelque 27.600 cas, un bilan sous-évalué, de l'aveu même de l'OMS.

3,4 milliards de dollars de nouvelles promesses de financement

Les Nations-Unies ont annoncé que des donateurs ont promis vendredi 3,4 milliards de dollars pour aider les pays d'Afrique de l'ouest les plus touchés par Ebola (Sierra Leone, Liberia, Guinée) à se remettre de l'impact économique de l'épidémie. Il s'agit de «chiffres préliminaires» pour de nouveaux fonds, qui font passer le total des engagements pris à 5,18 milliards de dollars, a précisé l'administratrice du Programme des Nations unies pour le développement, Helen Clark. «Il s'agit d'un résultat très encourageant», a-t-elle estimé. «L'effort de redressement (des pays affectés par Ebola) a pris un départ prometteur», a-t-elle déclaré à la presse à l'issue d'une conférence de donateurs au siège de l'ONU.

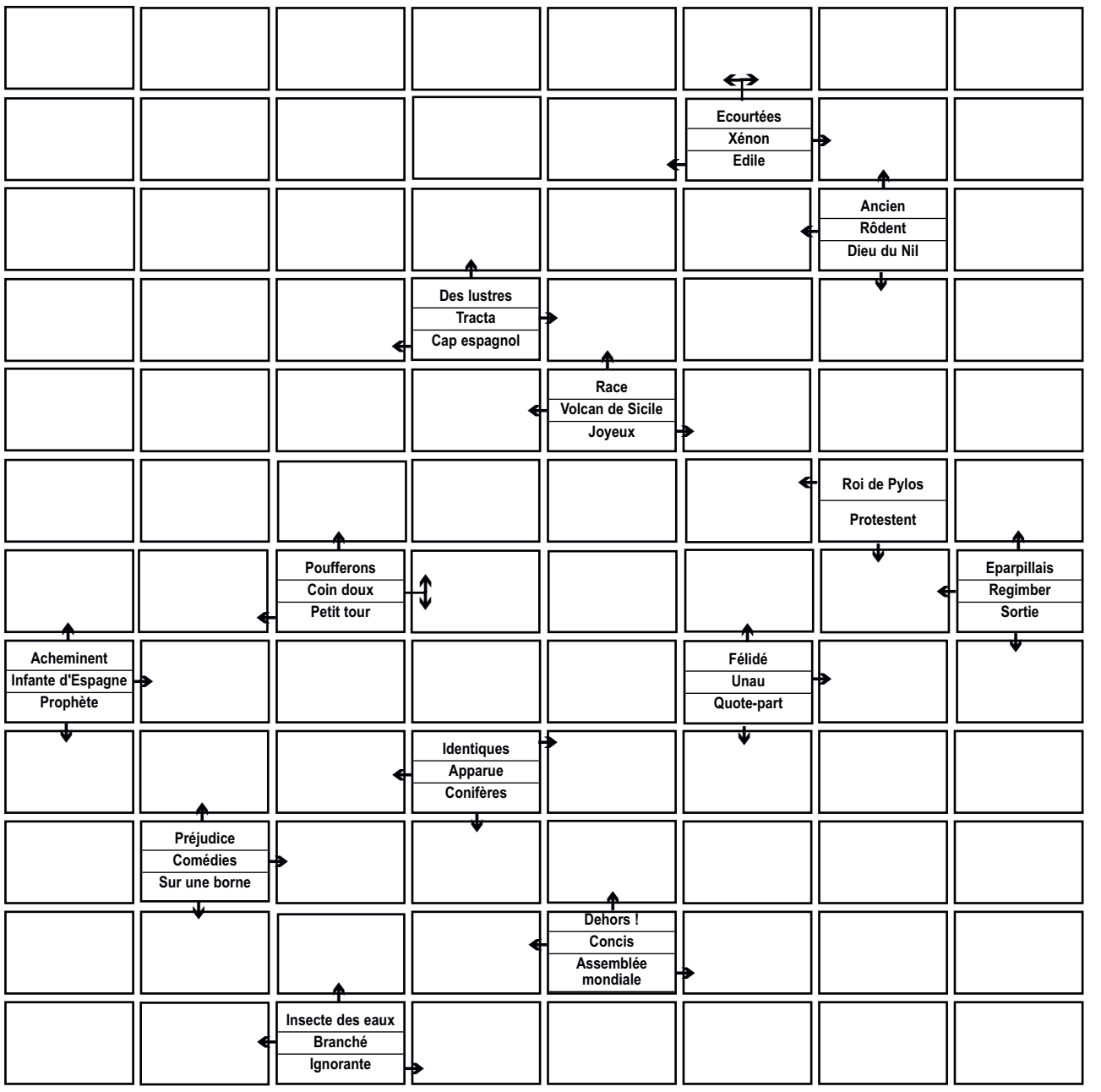
Les trois pays espéraient recueillir vendredi 3,2 milliards de dollars pour financer leurs programmes nationaux de rétablissement, en plus de quatre milliards dévolus à des projets régionaux.

Ces fonds doivent couvrir les besoins pour une durée initiale de deux ans.

L'épidémie a fait plus 11.000 morts depuis fin 2013, presque uniquement dans ces trois pays.

Elle a désorganisé leurs systèmes de santé, ravagé leurs économies et fait fuir les investisseurs.

Mots fléchés n° 1824



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1823

Horizontalement

EPATANTE
XERUS - IM
TRAM - ORE
RISEES - U

APEURES -
VE - RIRES
ETA - GODA
RI - MENUS

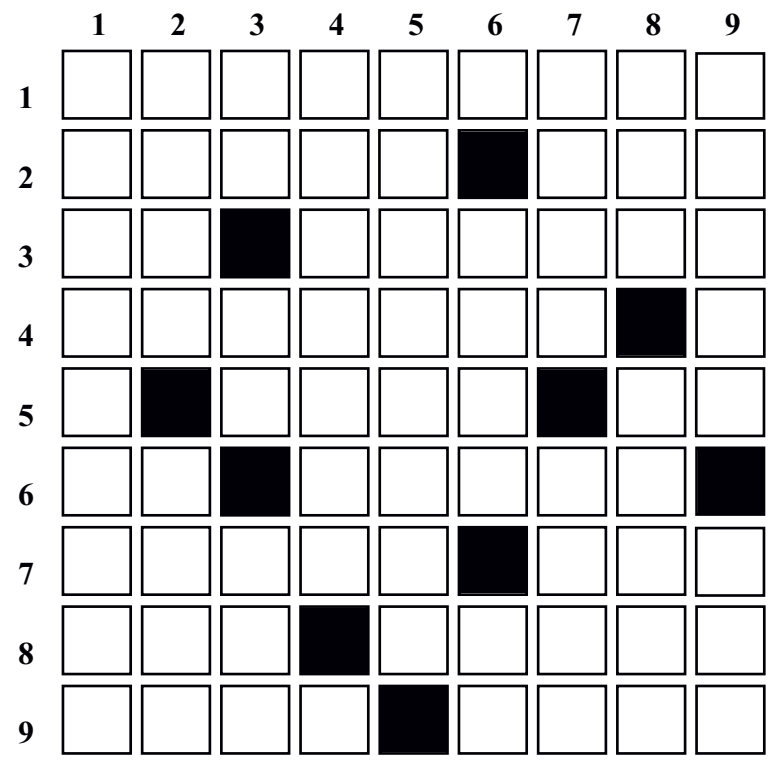
TETE - SIS
I - ACE - TE
SON - USER
- UTE - ASA

EXTRAVERTIS -
PERIPETIE - OU
ARASE - A - TANT
TUMEUR - MEC - E

AS - ERIGE - EU -
N - OSERONS - SA
TIR - SEDUITES
EMEU - SASSERA

Verticalement

Mots croisés 9/9 n° 1824



HORIZONTALEMENT

1. Allécher - 2. Physicien indien - Déesse marine - 3. Jeu chinois - Louas - 4. Commencés - 5. Faire de l'effet - Cale - 6. Guide de mine - Etêté - 7. Mit de niveau - Ressemblance - 8. Fera l'affaire - Toison de mouton - 9. Asséché - Bonne à jeter.

VERTICALEMENT

1. Donnait un éclat brillant - 2. Petit de la biche - Vagabonda - 3. Fusil mitrailleur - Possessif - Eau suisse - 4. Dommages - 5. Contraire à l'amitié - 6. Fondateur de l'Oratoire - Article contracté - 7. Berceaux - Céréale - 8. Ecole de cadres - Chance - 9. Vieux canasson - Appelle la harde.

SOLUTION N° 1823

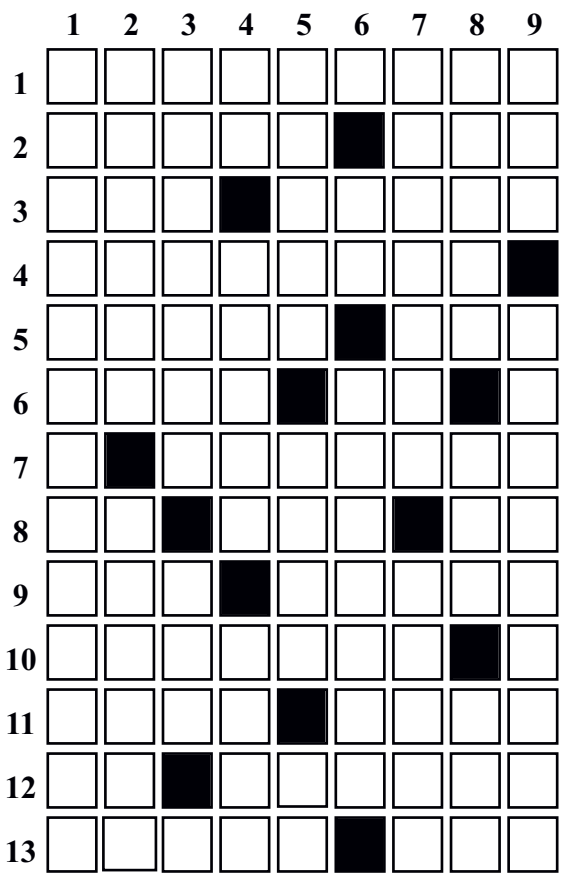
HORIZONTALEMENT

APPROPRIE
FROIDS - LU
FERME - PI -
ALTESSE - E
MER - SPRAT
E - AMARINA
RAIE - IRAI
ART - AN - LE
SA - BUTEES

VERTICALEMENT

AFFAMERAS
PRELE - ARA
PORTRAIT -
RIME - ME - B
ODESSA - AU
PS - SPRINT
R - PERIR - E
ILI - ANALE
EU - ETAIES

Mots croisés 9/13 n° 1824



HORIZONTALEMENT

1. Capital - 2. Ivre - Ingurgitée - 3. Cela - Sages - 4. Smart - 5. A eux - Le premier à voir le jour - 6. Handicapé - Primitif - 7. Eliminer - 8. Mère des Titans - Première coquette - Notation musicale - 9. On y entre par concours - Stupéfait - 10. Entreprises du tertiaire - 11. Fortement - Retour du même son - 12. En ville - Pris - 13. Réfléchi - Plantes.

VERTICALEMENT

1. Clairvoyantes - 2. Façonnée - Agacé - 3. Penaude - Période - 4. Symbole de prospérité - Arrêt du travail - Tentes - 5. Dîner - Au moyen de - Bien venu - 6. Bavard anonyme - Glace - 7. Retenu - Endroit follement fréquenté - 8. Menaces dans le ciel - Interjection d'indécis - Paroi - 9. Les tiens - Etendues.

SOLUTION N° 1823

HORIZONTALEMENT

PREMIERES
RAP - FRELE
OTES - ETUI
BŒUF - REG
AN - CIME - L
N - DELECTE
TRI - TRIO -
SEVERE - NB
- SAGE - ANE

TOGO - ALEA
ALU - NIORT
GUEGUERRE
SERIE - SES

VERTICALEMENT

PROBANTS -
TAGS
RATON -
RESOLUE
EPEE - DIVA-

GUER
M - SUCE -
EGO - GI
IF - FILTRE - NUE
ERE - MERE -
AIE -
RETRECI -
ALORS
ELUE - TONNER-
RE
SEIGLE - BEATES

SODUKU 153

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

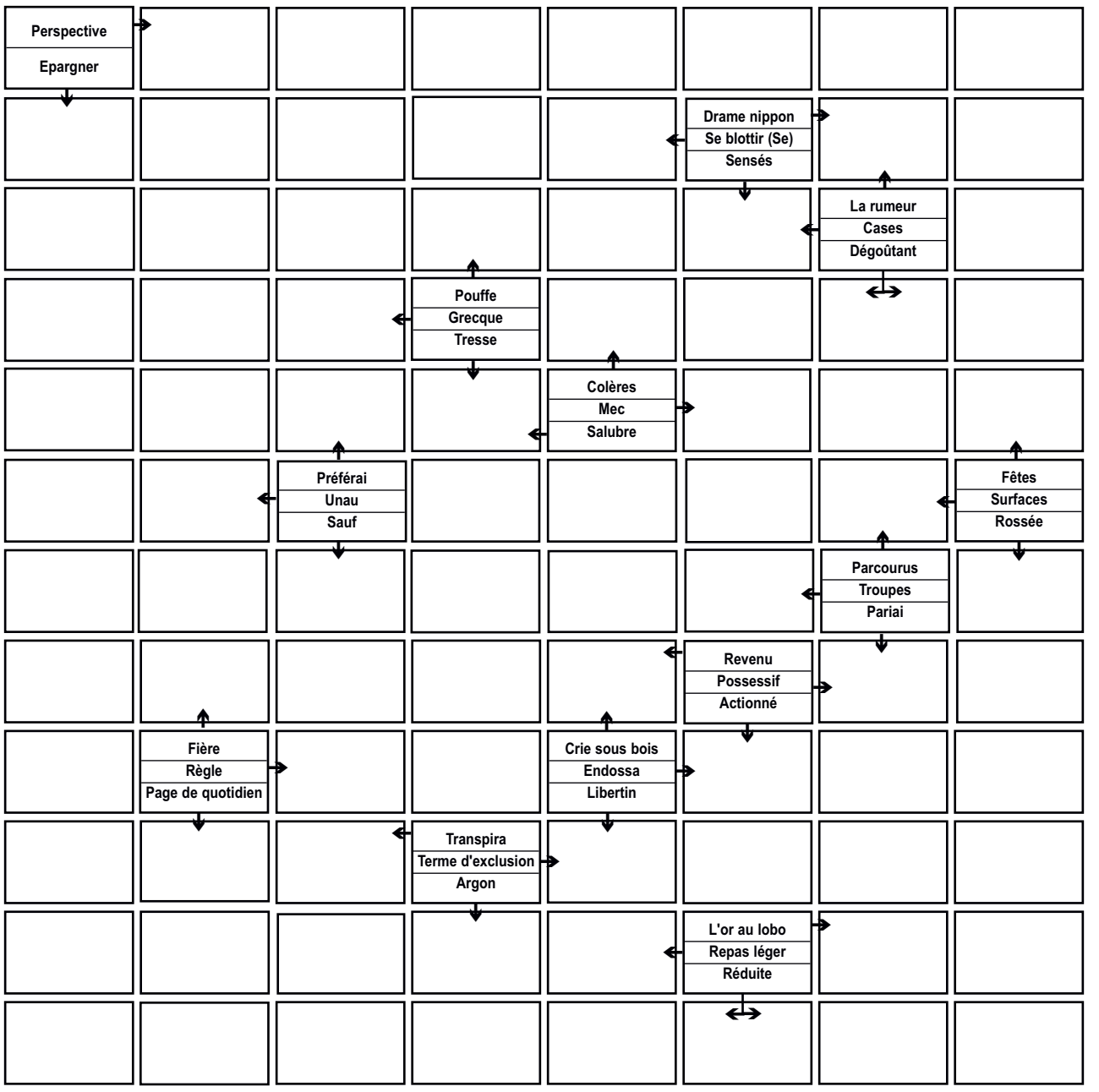
		4	7	1		3		6
		8			4			9
		7	6				5	
7	4			8	5			
6	9			4			3	8
			2				1	7
	7				1	8		
4			9			7		1
1	2	9			3	6		



SOLUTIONS

5	8	4	7	3	1	6	9	2
9	3	1	5	2	6	8	7	4
7	6	2	9	8	4	5	3	1
4	9	3	8	1	2	7	6	5
2	1	8	6	5	7	3	4	9
6	7	5	3	4	9	1	2	8
8	4	7	2	6	5	9	1	3
3	2	9	1	7	8	4	5	6
1	5	6	4	9	3	2	8	7

Mots fléchés n° 1817



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1816

Horizontalement

- BERBERE
CALA - NUS
IBERE - ET
RIVERA - O

CLE - UBAC
OLEODUC -
NA - PISTE
SIRET- RN

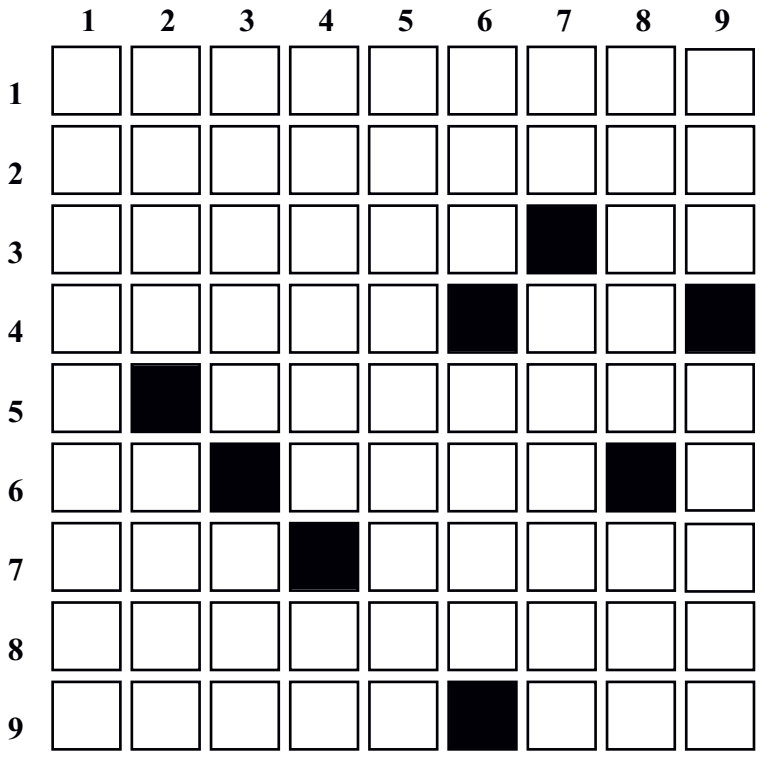
C - AR - FIN
RA - EPICE
ICI - ITEM
TELLE - SI

Verticalement

- CIRCONSCRIT
BABILLAI - ACE
ELEVEE - RA - IL
RARE - OPERE - L

B - ERUDIT - PIE
EN - ABUS - FIT -
RUE - ACTRICES
ESTOC - ENNEMI

Mots croisés 9/9 n° 1817



HORIZONTALEMENT

1. Avait l'avantage - 2. Sanitaires - 3. En état d'ivresse - Petit protecteur - 4. Appeler à la barre - Eté en mesure - 5. Construites - 6. Consonnes - Quote-part - 7. Une des Cyclades - Ion négatif - 8. Délations - 9. Boîtier - Assassine.

VERTICALEMENT

1. Tranquillité - 2. Aux anges - Cochon - 3. Elude - Poisson - 4. Adoré - Dans le cri de l'âne - 5. Forme d'anglais - 6. Fatigué - Unités de mesure d'angle - 7. Paresseux - Tout petit - 8. Inopportune - Elle a sa charte - 9. Demi-mouche - Raisonnable.

SOLUTION N° 1816

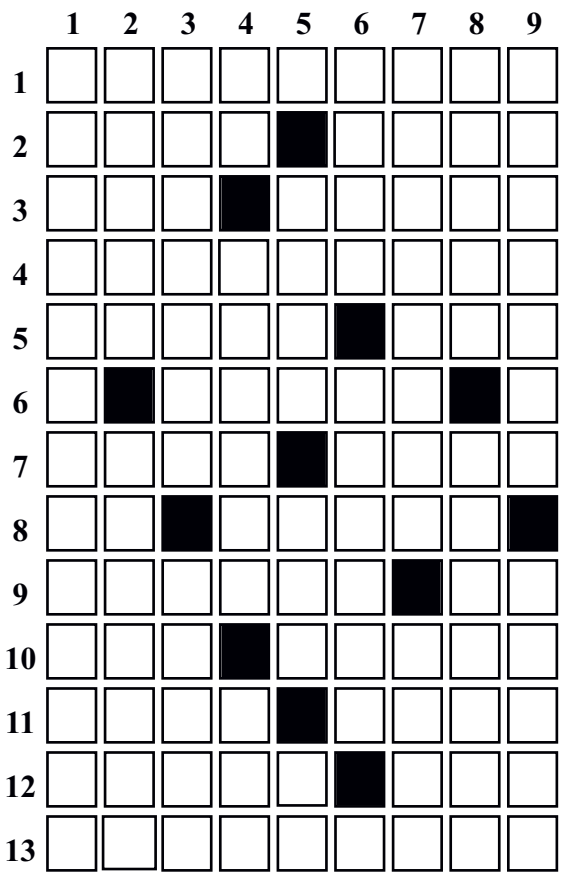
HORIZONTALEMENT

PARRICIDE
ALBUM - LUS
RE - RATEES
TAPAGES - A
A - CLIN - TR
NB - ENDORT
TASSE - RIA
ETE - SELON
SEMA - TEST

VERTICALEMENT

PARTANTES
ALEA - BATE
RB - PC - SEM
RURALES - A
IMAGINES -
C - TEND - ET
ILES - ORLE
DUE - TRIOS
ESSARTANT

Mots croisés 9/13 n° 1817



HORIZONTALEMENT

11. Encourager - 2. Pages - Capitale européenne - 3. Beaucoup d'eau - Bronzés - 4. Serrer fortement - 5. Etat d'Asie - Scie, parfois - 6. Correspondu - 7. Tour d'Italie - Suc - 8. Fragment de lustre - Langue slave - 9. Mémorisé - Personnel - 10. Moi philosophique - Race de chevaux - 11. Fort - Terrains - 12. La Goulette est son port - Rêvasse - 13. Assassinées.

VERTICALEMENT

1. Tuyau de fumeur - 2. Ombellifère aromatique - Irréguliers - 3. Artisan du cristal - Grand récipient - 4. Accroc - Davantage - Il nous fait défaut - 5. Aujourd'hui passé - Ils viennent avant les autres - Découvert - 6. On y paie en rials - Entrées ou sorties - 7. Engagées volontaires - Fait une chandelle - 8. Pour polir - Soirée - 9. Poire pour la soif - Endommagés.

SOLUTION N° 1816

HORIZONTALEMENT

INVALIDES
NOIR - NOTA
DUVET - SON
EVENEMENT
LE- ENA - NE
ILS - DINE -
CLOTUREES
AERE - ET - U
T - TIRS - BD
ERIGE - ROI
SE - NAVALS
SEVE - OMET
ELU - PLATE

VERTICALEMENT

INDELICATESSE
NOUVELLE -
REEL
VIVE - SORTI -
VU
ARENE - TEIGNE
- L - TENDU -
REA - P
IN - MAIRES -
VOL
DOSE - NET -
RAMA
ETONNEE -
BOLET
SANTE - SUDIS-
TE

SODUKU 146

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	5		9					2
2					3			
	6	1			1		3	5
1			2	7		4		
	8	3		9		2	1	
		4						8
	3		5				7	
		2	8	3		5		6
8					9		2	



SOLUTIONS

2	8	6	1	3	5	9	4	7
3	5	4	9	7	2	1	6	8
9	7	1	6	8	4	2	3	5
8	3	5	2	4	9	7	1	6
6	1	9	8	5	7	4	2	3
4	2	7	3	6	1	5	8	9
7	4	8	5	1	6	3	9	2
5	9	3	4	2	8	6	7	1
1	6	2	7	9	3	8	5	4

MC ORAN
AGO reprogrammée au 15 juillet

L'ASSEMBLÉE générale ordinaire (AGO) des actionnaires de la société sportive par actions (SSA) du MC Oran se tiendra le mercredi 15 juillet courant à l'hôtel Méridien Oran, a appris l'APS vendredi auprès de la direction du club de Ligue 1 algérienne de football. Cette AGO devait avoir lieu le jeudi 9 juillet avant d'être reportée en raison du décès de la mère du président du club Ahmed Belhadj. Outre la présentation des bilans moral et financier, le rendez-vous sera une occasion pour le premier responsable d'évoquer le sujet relatif au problème financier auquel fait face son administration, précise la même source. Récemment, Belhadj dit Baba a lancé un appel aux autorités locales d'Oran pour venir en aide au club, indiquant qu'il s'était retrouvé «seul à faire face à la récurrente crise financière». Pour sa première saison à la tête de la formation d'Al-Bahia, Belhadj a réussi à mener son équipe à la prochaine édition de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) après dix ans d'absence de la scène continentale.

HANDBALL
Nikola Karabatic condamné à 10 000 euros d'amende

NIKOLA Karabatic, la star française du handball, a été reconnu coupable d'escroquerie et condamné vendredi à 10.000 euros d'amendes dans une affaire de paris suspects liés à un match présumé truqué en mai 2012. Trois mois de prison avec sursis et une amende de 30.000 euros avaient été requis contre le joueur du FC Barcelone. Aucune peine de prison n'a été prononcée par le tribunal de Montpellier (sud) contre les seize personnes inculpées (mises en examen), dont sept joueurs. Le cœur de l'affaire portait sur des paris passés à hauteur de plus de 100.000 euros et à la cote de 2,9 contre 1 sur le résultat à la mi-temps d'un match disputé et perdu en mai 2012 par le club mené par Nikola Karabatic, Montpellier (sud), face au club de Cesson (ouest). Nikola Karabatic et deux autres joueurs, Dragan Gagic et Issam Tej, ont toujours nié avoir parié. Leurs Co prévenus ont reconnu en revanche l'avoir fait sur des «critères sportifs» pour «faire un peu de fric», mais sans volonté de truquer la rencontre concernée.

CHAMPIONNAT DE TURQUIE
Van Persie à Fenerbahce

FENERBAHCE et Manchester United se sont mis d'accord dans la nuit de vendredi à samedi pour le transfert de l'attaquant international néerlandais Robin Van Persie, qui doit arriver à Istanbul ce soir, a annoncé le club turc. Le transfert de Van Persie est maintenant chose faite et une nouvelle star vient rejoindre la constellation de Fenerbahce, déclare le président de Fenerbahce Aziz Yildirim.

PREMIER LEAGUE
L'arrivée de Schweinsteiger imminente

L'ARRIVÉE du milieu du Bayern Munich Bastian Schweinsteiger à Manchester United pour une durée de trois ans et contre une indemnité d'environ 21 millions d'euros est annoncée comme imminente par les médias britanniques hier. «L'offre pour le capitaine de l'équipe nationale d'Allemagne, âgé de 30 ans, aurait été acceptée», écrit The Guardian alors que les Red Devils doivent s'envoler lundi aux Etats-Unis pour leur tournée de pré-saison. **R. S.**

LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINS (GR. B, 2e JOURNÉE)
USM ALGER 1 – EL-MERREIKH 0
Les Usmistes très entreprenants

Précieuse victoire que celle remportée vendredi soir par l'USM Alger en s'imposant au stade de Bologhine devant les Soudanais d'El-Merreikh, et ce par la plus petite des marges pour le compte de la 2e journée de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique de football (groupe B).


DR

L'unique réalisation de la rencontre est l'œuvre du chadouf de l'équipe usmiste, Youcef Belaili, qui a trompé la vigilance du jeune portier ougandais d'El-Merreikh à la53e minute de jeu.
Il faut dire que les Algériens avaient en face d'eux une excellente équipe soudanaise-qui, absente en première mi-temps, s'est incroyablement réveillée durant les 20 dernières minutes de jeu de la rencontre pour venir inquiéter le dernier rempart des Rouge et Noir.
Il est vrai aussi qu'en première période, les camarades du capitaine Khoualed avaient dominé leurs partenaires mais n'ont pu trouver le chemin des filets. Avec ce deuxième succès, après celui acquis en terre sétifienne, les gars de Soustara occupent seuls la première place dans ce groupe B, avec six points au compteur.
Pour sa part, El-Merreikh garde toujours ses chances d'accéder aux demi-finales puisque la formation soudanaise possède déjà trois points suite à sa victoire lors de la première journée, devant le Mouloudia d'El-Eulma (2-0).
Les Soudanais vont avoir devant eux 15 jours pour préparer leur troisième match face à l'ESS à Sétif. Ils vont rester en Algérie plus précisément du côté d'Aïn M'lila, pour bien se préparer en vue de cette rencontre avec, au passage, deux rencontres amicales.

Said Lacete

FICHE TECHNIQUE

Arbitre : Mahamadou Keita (Mali).
Avertissements : Koudri,Meftah (USMA) – Saidi, Libéré et Bakri (El Merriekh)
But : Belaili (52′) pour l'USM Alger.
USMA : Zemamamouche– Meftah – Boudbouda – Mazari-Khoualed (cap)- El-Orfi – Koudri - Seguer (Chafai 71′)-Baiteche (Bemoussa 77′) – Belaili-Andria (Boukhemissa90′)
Entraîneur : Hamdi
El-Merriekh : Salim -Amir Kamal-Ahmad Abdalla (Sharafaldin, 59′)-Musaab Omer-Bakri –Ramdan
Agab – Ragei – Solomon-Ayman Ali-Omer Bekhit (Coffie, 80′)-Lebri (Okrah, 70′)
Entraîneur : Garzitto

Déclarations

Miloud Hamdi (entraîneur USMA) : « Nous avons mérité cette victoire, grâce, notamment à la discipline tactique de mes joueurs qui ont respecté à la lettre les consignes que je leur ai données. Nous avons bien étudié l'adversaire, ce qui nous a permis de concocter la meilleure stratégie pour le contrer. Concernant l'arbitrage que l'entraîneur adverse qualifie de partial, je peux moi aussi dire qu'il nous a privés d'un penalty mérité en première mi-temps, mais cela ne devrait pas être un alibi pour pointer un doigt accusateur sur le directeur du match. Nous devrons rester sur nos gardes et surtout éviter de tomber dans le piège de l'excès de confiance.
Diego Garzetto (entraîneur d'El-Merreikh) : « Je déplore l'attitude de l'arbitre qui nous refusé un but valable dans les dernières minutes de la rencontre. Cela dit, je félicite mes joueurs pour leur rendement dans ce match. Ils ont surtout été dominateurs dans les vingt dernières minutes de la rencontre. Pour autant, cette défaite ne va pas nous décourager, car disposant déjà de trois points, nos chances restent intactes dans la course à la qualification aux demi-finales.
Nacereddine Khoualed (capitaine USMA) : « Je suis très content pour cettedeuxième victoire de suite. Il nous fallait réussi un tel démarrage au vu de la saison difficile que nous avons vécue lors de l'exercice précédent. Nous étions déterminés à confirmer qu'il ne s'agissait que d'un accident de parcours, et cette motivation nous a permis de nous surpasser dans les deux premiers matchs de la phase des poules. Dieu merci, nous sommes récompensés. «
Youcef Belaili (Joueur USMA) : «Nous avons réalisé une belle victoire mêmesi elle fut longue à se dessiner. Tous les joueurs ont accompli leur rôle convenablement et ils sont à féliciter. Certes, j'étais l'auteur de l'unique but du match, mais si je l'ai réussi c'est grâce à un travail collectif. Nous devons donc garder ce même état d'esprit pour espérer aller toujours de l'avant. Je profite de l'occasion aussi pour mettre en exergue le rôle joué par nos supporters, qui nous ont été d'un apport très appréciable. «

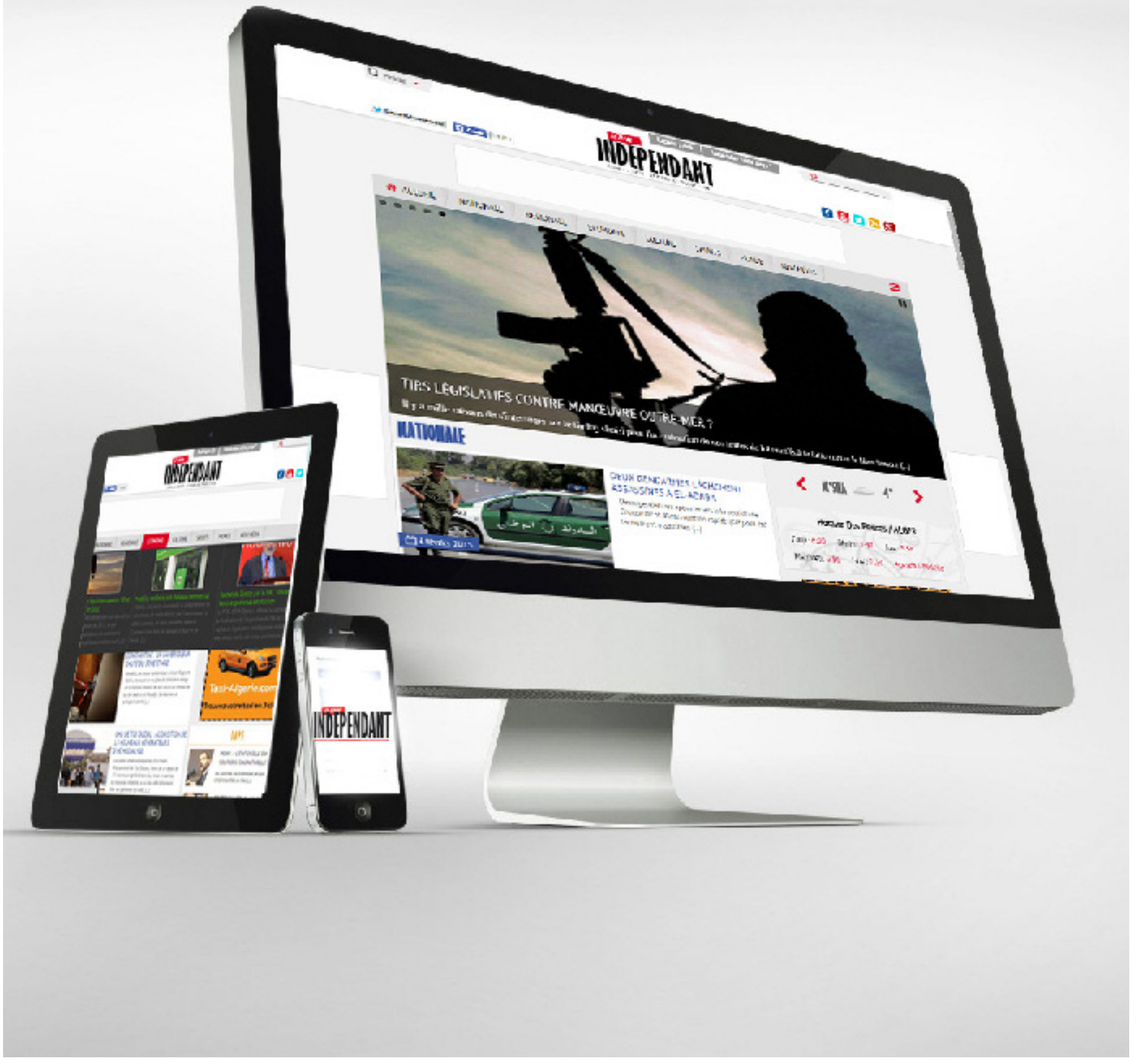
CR BELOUIZDAD
Alain Michel «satisfait» du recrutement

L'ENTRAÎNEUR du CR Belouizdad, Alain Michel, s'est dit «satisfait» du recrutement effectué par le club durant l'intersaison, soulignant que l'effectif 2015-2016 sera arrêté avec l'arrivée de deux derniers joueurs. «Je pense que nous avons effectué un bon recrutement selon les besoins de l'équipe. L'opération n'est pas encore bouclée, puisque nous sommes toujours à la recherche d'un latéral gauche et un défenseur central. Nous sommes en contact depuis quelque temps avec certains joueurs. Ces deux derniers vont nous permettre d'arrêter l'effectif pour la saison prochaine», a affirmé Alain Michel. Le club a assuré jusque-là les services de sept nouveaux éléments : Billel Ouali (RAEC Mons/Belgique), les deux attaquants Sid Ali Yahia Chérif (JSM Béjaia) et Mohamed Hicham Nekkache (MC Oran), le milieu offensif Feham Bouazza (USM Alger), le défenseur Amir Belaili (CRB Ain Fekroun) le milieu de terrain Belkacem Niati (USM Bel Abbes), alors que l'attaquant Bonaventure Sakombi a été prêté pour une saison par l'ASO Chlef (Ligue 2). «Chez la catégorie des U-21, j'ai remarqué des joueurs de talent qui seront capables de créer la surprise à l'image de Nadir Bouzenna qui a de grandes qualités, mais qui ne dispose pas actuellement d'une licence avec l'équipe première», a-t-il ajouté.
Les coéquipiers de Rebbih ont repris les entraînements le dimanche
5 juillet, alors qu'un stage préparatoire est prévu au Maroc du 22 juillet au 7 août. Le Chabab débutera la saison footballistique 2015-2016 par un derby algérois face au MC Alger, à l'occasion de la première journée de la Ligue 1
prévue le week-end du 14 et 15 août.

APS

LE JEUNE INDEPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5220 - DIMANCHE 25 RAMADHAN 1436
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	MAX	MIN
Alger	31°	15°
Oran	32°	14°
Constantine	30°	16°
Ouargla	40°	16°

Télévision

Algérie

16h30 : Debber Ou Habber
17h00 : Les Savants du Monde
19h00 : Sahtek Fi Ramdan
19h15 : Kelma wa Hikma
19h30 : Nafes Djadid
19h55 : Nafahat Essamaa
20h15 : TEST DE VERITE
20h30 : SITCOM « Koul Youm Hkaya »
21h00 : H'na Hagda

21H15 : HNA FI HNA
Hna Fi Hna est une SITCOM 100% algérien présentant des situations dans décors virtuel collant au sujet traité qui nous permet de voyager chaque jour vers une nouvelle destination passant par ...
1h30 : EL 3AHD



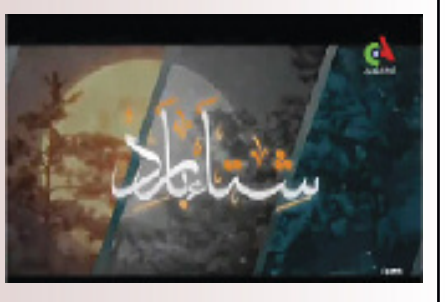
ENTV



13h00 : Journal télévisé edition du 13h00
13h30 : feuilleton arabe: Bint el chahbander
15h00 : El dourousse el mouhamadia
15h45 : moutaat el maida
16h20 : sit-com: oualid mama
17h00 : Journal télévisé amazight
17h30 : série : voyage dans l'imaginaire
17h50 : emission biyen chetartek
18h15 : taqdar tarbah
18h45 : massabih cirta
19h00 : Journal télévisé 20H00
19h30 : camera cachée: H'ana fi H'ana
19H50 : SERIE KI NISSA KI RIDJAL
20h10 : tilawat el coran
20h30 : sit com rayah djaye
20h50 : humour : cercala
21h05 : camera cachée aas rouhak
21h20 : feuilleton : houb fi qafasse el itiham
22h00 : sitcom: fatima fatma et fatouma
22h10 : emission lamat ramdhan
23h30 : Emission: Qassaid wa fawaid
00h30 : emission rihat zaman
01h30 : Journal télévisé
02h00 : feuilleton religieux : redjal el fourqan

A3

13h00 : avis religieux
14h00 : bouyout el rahmane (19)
15h00 : el tawre el khariq (25)
dessin animé
15h30 : culinart (25)
16h00 : un lieu et un mythe
16h25 : takder tarbah
émission de jeux
17h00 : journal en amazigh
17h20 : rihet lebled
17h50 : les maximes juridiques (25)
18h00 : journal en français
18h25 : en attendant el maghreb (11)
19h00 : journal en arabe
information
19h30 : le ramadhan et le rire 4 (25)
19h40 : causerie religieuse (25)
19h50 : coran sous titré en français (25)
20h15 : c c religieux
20h30 : boudhou 3 (25)
21h00 : madame joséphine (25)
humour
21h10 : caméra cachée (09)
humour
21h30 : dalti (25)
sitcom
22h00 : studio 27 (10)
sitcom
22H15 : CHITAA BARED
feuilleton alg



23h00 : safar fi el khayal (25)
série
23h15 : twahacht bladi (direct)
émission
00h50 : el dourousse le mouhamadia
religion



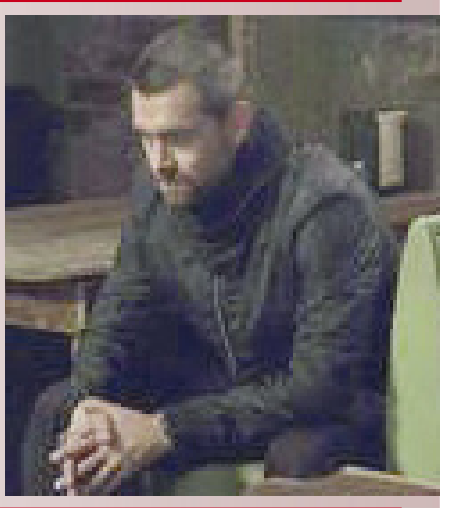
20:55 Harry Potter à l'école des sorciers — TF1

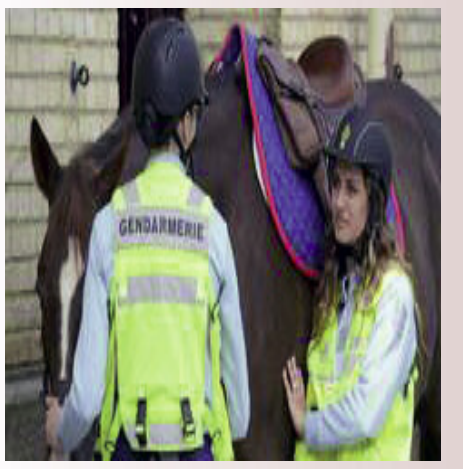
Orphelin, Harry Potter est élevé par son oncle et sa tante, Vernon et Petunia Dursley, qui l'obligent à vivre dans un placard. Ces derniers lui cachent qu'il est en fait fils de sorciers et que sa place est à Poudlard, la prestigieuse école de magie. Le jour de ses 11 ans, un géant nommé Hagrid lui révèle enfin la ...

CANAL+

21:00 Banshee : On n'échappe pas ...

Rebecca part pour Philadelphie en cachette de son oncle pour conclure un marché avec Hector Morales, un ancien client de Proctor. Lucas entend de mener une attaque contre le camp de Genoa, malgré la désapprobation de Job. Carrie et Gordon interviennent de façon musclée au sein d'une bande que fréquente ...





20:56 Une nuit avec la police et la gendarmerie — france 2

Pour mieux connaître le quotidien de ceux qui assurent chaque jour la sécurité des Français, l'animateur a demandé à ses invités de se mêler à des troupes d'élite. Dany Boon a par exemple partagé la vie des policiers d'élite du Raid, allant jusqu'à intégrer une colonne d'assaut lors d'un exercice grandeur nature ...

M6

20:55 Capital : Vacances : les se...

Havaianas : la tong en or. Des favelas aux plages les plus chics, l'histoire d'un morceau de plastique qui a conquis le monde • Monoï : le trésor de Tahiti. Cette huile parfumée et précieuse ne se fabrique que dans le Pacifique. Utilisée au départ comme huile bronzante, elle est aujourd'hui consommée pour ses ...





21:05 On n'est pas couché — TV5MONDE

L'animateur propose de revoir les temps forts de cette neuvième saison. Il est entouré de ses deux chroniqueurs Léa Salamé, arrivée à la fin août 2014, et Aymeric Caron qui ne rempilera pas à la rentrée prochaine. Ils ont reçu de nombreuses personnalités du monde politique (Jean-Luc Mélenchon, Daniel Cohn-Bendit...) mais aussi de la chanson, du ...